



Emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne

« BDEAC 6% NET 2022 - 2029 »

Document d'information

Mettons notre épargne au service
de notre développement durable



78 milliards F CFA

Syndicat de placement :

AFG CAPITAL, AFRICA BRIGHT SECURITIES, AFRILAND BOURSE & INVESTISSEMENT, AFRILAND FIRST BANK (FIRST BANK), ATTJARI SECURITIES CENTRAL AFRICA, BANCO SOCIEDAD DE VALORES SA, BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT (BCH), BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'ÉPARGNE ET LE CRÉDIT (BICEC), BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU GABON, BANQUE POPULAIRE MAROCCO CENTRAFRICAINE (BPMC), BANQUE POSTALE DU CONGO, CBC BOURSE, CBT BOURSE, CREDIT DU CONGO, COMMERCIAL BANK - CAMEROUN (CBO), COMMERCIAL BANK TCHAD (CBT), EDC INVESTMENT CORPORATION (EDC), EMERALD SECURITIES SERVICES BOURSE, LCB CAPITAL, SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN (SCB CAMEROUN), SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUES EN GUINÉE ÉQUATORIALE (SGBGE), SOCIÉTÉ GENERAL CAPITAL SECURITIES CENTRAL AFRICA, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TCHAD, UNION GABONAISE DE BANQUE (UGB), UPLINE SECURITIES CENTRAL AFRICA, UBA CAMEROUN.

Période de souscription : Du 07 au 21 décembre 2022

Prix de l'obligation : 10 000 (dix mille) F CFA

Souscription minimale : 10 (dix) obligations

Maturité : 7 (sept) ans

Le document d'information a été enregistré par la COSUMAF sous le N° COSUMAF - APE - 06/22

Arrangeurs et chef de file :





BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

DOCUMENT D'INFORMATION

Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Epargne
« BDEAC 6% NET 2022-2029 »

Montant de l'émission	: 78 000 000 000 F CFA
Prix Nominal d'une obligation	: 10 000 F CFA
Maturité	: 7 ans
Taux d'intérêt annuel	: 6% NET d'Impôts et Taxes
Nombre de titres émis	: 7 800 000 Obligations
Minimum de souscription	: 10 Titres
Période indicative des souscriptions	: 07 au 21 décembre 2022



Consortium Arrangeurs et Chef de File

VISA DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

Le présent document d'information a été visé par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-06/22 conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur le Marché Financier Régional, notamment les articles 90 et suivants de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, les dispositions (i) du Règlement N°01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF du 21 juillet 2022 portant Organisation et Fonctionnement du Marché Financier de l'Afrique Centrale, ainsi que (ii) du Règlement Général de la COSUMAF, et (iii) de l'Instruction N°2006-01 du 3 mars 2006 relative au Document d'information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne.

Le visa de la Commission ne porte pas sur l'opportunité de l'opération envisagée, mais atteste simplement que la COSUMAF a vérifié la pertinence et la cohérence de l'information à rendre publique.

I. SOMMAIRE

I. SOMMAIRE	5
II. CONDITIONS DE DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION	6
III. SIGLES ET ABREVIATIONS	6
IV. AVERTISSEMENT ET RESTRICTION	7
V. PREAMBULE	8
VI. ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DU DOCUMENT D'INFORMATION	9
A - ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC	9
B - ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA BDEAC	10-11
C - ATTESTATION DU CONSEIL JURIDIQUE	12
D - ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE	13
VII. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION	14
A - CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION	14
B - DESTINATION DES FONDS SOLLICITES	15
C - CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION	19
D - SECURISATION DU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT	19
E - TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF DE L'EMPRUNT	22
F - SYNDICAT DE PLACEMENTS (AGENTS PLACEURS)	22
G - MODALITES DE SOUSCRIPTION	23
H - REGLES D'ALLOCATION DES TITRES	23
I - REGLEMENT / LIVRAISON DES TITRES	23
J - REGIME FISCAL	23
K - PERIODE DES SOUSCRIPTIONS INDICATIVE	23
L - CENTRALISATION DES SOUSCRIPTIONS	23
M - COTATION EN BOURSE	24
N - SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT	24
O - FACTEURS DE RISQUES LIES A L'EMPRUNT	24
VIII. ORGANISATION DE L'EMETTEUR BDEAC	25
A - RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL /PRESENTATION DE LA BDEAC	25
B - STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL DE LA BDEAC	26
C - GOUVERNANCE DE LA BDEAC	27
D - ORGANES DE DIRECTION / ORGANIGRAMME DE LA BDEAC	30
E - ORGANES DE CONTROLE DE LA BDEAC	32
IX. ACTIVITES DE L'EMETTEUR	33
A - ACTIVITES /SECTEUR D'ACTIVITES	35
B - SITUATION FINANCIERE DE LA BDEAC	39
C - RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS DE LA BDEAC	42
X. SITUATION PROVISoire ET PERSPECTIVES FINANCIERES	44
A - SITUATION PROVISoire	44
B - PERSPECTIVES 2022 - 2029	45
XI. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	49
XII. ANNEXES TRANSMISES AU REGULATEUR EN MEME TEMPS QUE LE PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION	50
• RAPPORT ANNUEL 2021 DE L'EMETTEUR	
• COMPTES CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICES 2021	
• ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC	
• ATTESTATION DES COMMISSAIRE AUX COMPTES	
• OPINION DU CONSEIL JURIDIQUE	
• ATTESTATION DU CONSORTIUM ARRANGEURS ET CHEF DE FILE	
• EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA BDEAC AUTORISANT L'OPERATION	
• CONTRAT DE MANDAT	
• CONVENTION DE PRISE FERME	
• COPIES DES LETTRES DE PRISE FERME	
• CONVENTION DE SYNDICAT DE PLACEMENT	
• DEROGATION COSUMAF COMPTE SEQUESTRE	
• RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE DE LA BANQUE DOMICILIATAIRE	
• MODELS DE SUPPORT DE COMMUNICATION :	

- * DEPLIANT
- * BULLETIN DE SOUSCRIPTION
- * AFFICHETTES

Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF (article 53), le présent Document d'information fera l'objet de diffusion dans le public sous les formes suivantes :

- Mise à disposition gratuite pour consultation au siège de l'émetteur BDEAC :
 - Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP : 1177 Brazzaville – Congo
 - Site web : www.bdeac.org
- Mise à disposition gratuite auprès du consortium arrangeur et chef de file et des agents placeurs (voir liste complète des agents placeurs en page 20),
- Mise en ligne sur les sites web des agents placeurs : [www.societegenerale.cm; www.attijarisecurities.com; www.scbcameroun.net; www.bicec.com; www.banqueatlantique-cmr.com, www.emeraldsecuritiesservices.com, etc.]
- Mise en ligne sur le site web de la BVMAC : www.bvmac.org
- Mise à disposition gratuite des documents au siège de la BVMAC : Immeuble SOCAR, BP : 442 Douala - Cameroun
- Envoi sans frais d'une copie du Document d'information à toute personne qui en ferait la demande.

APE	: Appel Public à l'Epargne
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
BVMAC	: Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CAA	: Caisse Autonome d'Amortissement
CA	: Conseil d'Administration
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COSUMAF	: Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
FCFA	: Franc de la Coopération Financière en Afrique
FMI	: Fonds Monétaire International
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
Notionnel	: la valeur notionnelle est le nominal ou la valeur faciale utilisée pour calculer les paiements effectués sur un instrument financier
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PNB	: Produit Net Bancaire
SDB	: Société de Bourse
PV	: Procès-Verbal
RBE	: Résultat Brut d'Exploitation
RN	: Résultat Net
SG	: Société Générale

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instruments financiers comporte des risques et que la valeur des titres acquis est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'Émetteur.

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur le Marché Financier Régional de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, l'opération d'Emprunt Obligataire de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) a fait l'objet d'une demande de visa auprès de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Cette opération a obtenu le Visa numéro COSUMAF-APE-06/22.

L'octroi d'un numéro de visa par la COSUMAF ne signifie ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée. Le Document d'information donnant lieu à visa est établi sous la seule responsabilité de l'émetteur et le visa n'est attribué qu'après vérification que le Document d'information est complet et compréhensible et que les informations qu'il contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux souscripteurs.

RESTRICTIONS

Le présent Document d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations objet du présent Document d'information.

Les personnes en possession du présent Document d'information sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation de leurs lieux de résidence en matière d'Appel Public à l'Épargne.

Chaque agent placeur n'offrira les titres dont l'émission est l'objet de ce Document d'information à la vente, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans chacun des pays où il présentera cette offre.

Ni la COSUMAF, ni l'émetteur, n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois et règlements par les agents placeurs.

Dans le présent Document d'information, à moins qu'il ne soit spécifié autrement ou que le contexte ne s'y prête pas, toute référence à 'FCFA' ou 'XAF' vise le Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF, précisément en son Titre II « Appel Public à l'Épargne et Information Financière » et des articles 86 et suivants et 823 à 827-12 de l'acte uniforme OHADA sur le droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, le présent Document d'information comporte des informations sur l'organisation de l'Émetteur BDEAC, sa situation financière, ses activités, ses perspectives à moyen terme, les caractéristiques de l'emprunt obligataire envisagé ainsi que le but, la destination des fonds qui seront collectés et les modalités de remboursement des titres offerts au public dans le cadre de l'opération envisagée.

Ce Document d'information a été préparé avec le concours de l'Émetteur BDEAC conformément aux modalités édictées par l'Instruction COSUMAF n°2006-01 du 3 mars 2006 relative au Document d'information exigé dans le cadre d'un Appel Public à l'Épargne. Son contenu a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, auprès des sources suivantes :

- La Présidence de la BDEAC,
- Le site Internet de la BDEAC,
- Divers revues économiques et financières, ainsi que certains médias privés, notamment la presse en ligne.

Conformément aux textes en vigueur, le présent Document doit être remis ou adressé sans frais et sur simple demande à tout investisseur (ou son représentant) auquel les caractéristiques de l'opération sont présentées et dont la souscription (ou l'achat) est sollicitée.

Le présent Document d'information, une fois visé par la COSUMAF, doit être :

- Largement diffusé dans tous les états membres de la zone CEMAC ;
- Tenu à la disposition du public dans les locaux des agents placeurs ;
- Tenu à la disposition du public au siège social de la BVMAC ;
- Tenu à la disposition du public dans les locaux du siège de l'émetteur.

A - ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC



Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

ATTESTATION DE L'EMETTEUR

Objet : Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Epargne de la BDEAC 6,00% NET 2022-2029

L'Assemblée Générale, représentée par Madame Nicole Jeanine Lydie ROBOTY épouse. MBOU, son Président, atteste que, à sa connaissance, les données du présent Document d'Information dont elle assume la responsabilité, sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts.

Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Pour l'Assemblée Générale

Madame Nicole Jeanine Lydie ROBOTY épouse. MBOU

Ministre l'économie et de la Relance de la République Gabonaise

[Signature]
Son Président

**BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)**

**Attestation des commissaires aux comptes sur le Document
d'information portant sur l'emprunt obligataire par appel public à
l'épargne « BDEAC 6,00% net – 2022-2029 »**

Au Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la BDEAC, nous vous informons que nous avons mis en œuvre, sur le document d'information (le « Document ») établi à l'occasion de l'émission de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « BDEAC 6,00% net – 2022-2029 » (l'« Emprunt obligataire »), les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle relative à cette mission.

Informations historiques des exercices clos les 31 décembre 2019, 2020 et 2021

Pour ce qui est des informations historiques présentées dans le Document, nos diligences ont consisté :

- à vérifier la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes des exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019, préparés selon les règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable propre de la BDEAC, et ayant fait l'objet de rapports des commissaires aux comptes établis respectivement les 19 juillet 2022 (qui est joint au chapitre XII – *Annexes* du Document), 12 juillet 2021 et 14 août 2020 (qui ont été joints au chapitre XII – *Annexes transmises au régulateur* du document d'information établi à l'occasion de l'émission de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « BDEAC 6,00% net – 2022-2029 »), avec les informations financières historiques,
- et à procéder à la lecture d'ensemble du Document afin de relever, parmi les autres informations, celles qui nous apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de notre connaissance générale de la BDEAC acquise dans le cadre de notre mission.

Données au 30 septembre 2022

Pour ce qui est des réalisations au 30 septembre 2022, issues des comptes intermédiaires à cette même date, présentées dans la section A – *Situation provisoire* du chapitre X – *Situation provisoire et perspectives financières* du Document, nos diligences ont consisté à vérifier leur concordance avec la comptabilité et les données sous-tendant la comptabilité issues du progiciel de production de la BDEAC.

Les comptes intermédiaires au 30 septembre 2022 n'ont fait l'objet de notre part ni d'un audit, ni d'un examen limité.

Données prévisionnelles

Pour ce qui est des données prévisionnelles présentées dans la section B – *Perspectives financières* du chapitre X – *Situation provisoire et perspectives financières* du Document, les prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous la responsabilité de la Présidence de la BDEAC.

Nos diligences sur ces données prévisionnelles ont :

- comporté une appréciation des procédures mises en place par la Présidence de la BDEAC pour l'établissement de ces prévisions,
- et consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans le Document constituent une base acceptable à l'établissement de ces données et à vérifier leur traduction chiffrée.

Ces projections nécessiteront pour leur réalisation, tel que présenté dans la section B.6. – *Plan de Trésorerie prévisionnelle* du chapitre X – *Situation provisoire et perspectives financières* du Document, des levées de fonds successives pour un montant de 1 693 milliards de Francs CFA sur la période 2022-2030.

La mobilisation par appel public à l'épargne d'un emprunt obligataire de FCFA 78 milliards objet de la présente attestation, représente le solde des 300 milliards de Francs CFA autorisés par l'assemblée générale de la BDEAC lors de sa session du 27 novembre 2020, pour la période 2020-2022).

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur les informations relatives aux données historiques des exercices clos les 31 décembre 2019, 2020 et 2021, aux données au 30 septembre 2022, ainsi qu'aux données prévisionnelles.

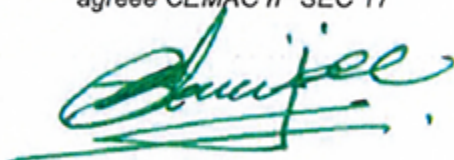
En ce qui concerne les données prévisionnelles, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Cette attestation vous est adressée en application du règlement général de la COSUMAF et de l'instruction de cette institution relative au document d'information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne. Elle est établie aux seules fins de l'émission de l'Emprunt obligataire.

Fait à Libreville et à Douala, le 25 novembre 2022

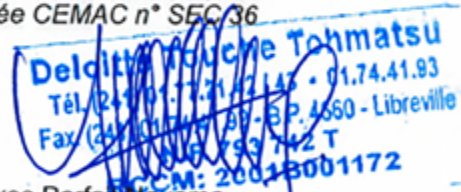
Les commissaires aux comptes

Mazars Cameroun SA
Membre de Mazars
Société d'expertise comptable
agrée CEMAC n° SEC 17



Jules-Alain Njall Bikok
Associé
Expert-comptable
agrée CEMAC n° EC 054

Deloitte Touche Tohmatsu
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Ltd
Société d'expertise comptable
agrée CEMAC n° SEC 36



Deloitte Touche Tohmatsu
Tél (242) 01 71 17 147 • 01.74.41.93
Fax (242) 01 71 17 148 • B.P. 4660 - Libreville
BOC: 06 793 742 T
RCCM: 20018001172

Yves Parfan Nguema
Associé
Expert-comptable
agrée CEMAC n° EC408



BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO

CABINET D'AVOCATS

----- *** -----

Joseph BRUDEY
Julienne ONDZIEL GNELENGA
Ancien Bâtonnier
Christian Eric LOCKO
Bâtonnier du Barreau de Brazzaville
Avocats à la Cour

Sosthène Adam ONDZE
Christelle Prudence OFFINOBI
Avocats à la Cour

Eric Michel Elangui OKOKO
Avocat Stagiaire

46, Avenue William Guynet - Centre-ville Galerie Marchande de l'ARC - 1^{er} étage B.P. 2041
Brazzaville - République du Congo - Tél : (242) 05 378 33 11 // 06 755 06 52
E.mail: brudeyondziellocko_avocats@yahoo.fr

Brazzaville, le 22 novembre 2022

ATTESTATION DE CONSEIL JURIDIQUE

Objet : Emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne de la BDEAC
2022-2029

L'opération, objet du présent document d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), réglementaires de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique.

Christian Eric LOCKO
Avocat associé
Bâtonnier du Barreau de Brazzaville

P.O. 



NIU: A2007110001451146

BCH n° 24201 10100001657-75 / BCI n° 01100 24001060950-07 / BGF Bank n° 30008 03110 31001661011-86 / LCB n° 30012 0010101106001101-95

Régime d'imposition : Réel Normal - Résidence Fiscale : Unité des Moyennes Entreprises de Brazzaville

« Tout chèque doit être libellé au nom du cabinet »

D - ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE



ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE DE L'OPERATION

Objet : Emprunt Obligatoire par Appel Public à l'Epargne de la BDEAC 2022 - 2029

Le présent Document d'Information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.



Jean Jacques MOKOKO ELAME
Directeur Général
SG Capital CEMAC



Michèle ATANGANA BIKIE
Directeur Général
UPLINE Securities Central Africa



Ernest POUHE
Directeur Général
Attijari Securities Central Africa



José MEPIAYE
Directeur Général
AFG Capital



Christian DIN DIKA
Directeur Général
ESS Bourse



A- CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'OPERATION

A.1 CONTEXTE DE L'OPÉRATION

La politique de mobilisation des ressources financières de la BDEAC prévoit la levée des capitaux sur le marché financier, en complément des fonds propres et des lignes de crédits extérieures pour le financement de ses opérations. A travers la mobilisation de l'épargne longue sous-régionale, la Banque vise les objectifs fondamentaux suivants :

- élargir la base des investisseurs afin d'accroître de façon substantielle les moyens de financement disponibles en monnaie locale, tout en préservant l'Institution des inconvénients liés à la gestion des lignes de crédit libellées en devises ;
- orienter les ressources les plus adaptées de la zone vers la couverture des besoins financiers du système productif, créateur d'emplois et de richesses dans la Sous-région ;
- impliquer les populations de la CEMAC en leur procurant la possibilité de financer indirectement, par elles-mêmes, leur économie, tout en fructifiant leur épargne.

En vue d'assurer la couverture d'une partie des engagements pris dans le cadre de son Plan Stratégique 2017-2022, la Banque a lancé en 2020 un programme d'émissions obligataires sur le Marché Financier Régional de l'Afrique Centrale d'un montant global de FCFA 300 000 000 000 (trois cent milliards) sur trois ans, à raison de FCFA 100 000 000 000 (cent milliards) par an. Les opérations de 2020 et 2021 ont été encadrées par des documents d'Information détaillés, visés par la COSUMAF respectivement sous les numéros « COSUMAF-APE-05/20 » et « COSUMAF-APE-06/21 » publiés à l'attention de la communauté des investisseurs. Au terme des deux opérations, la BDEAC a respectivement mobilisé les montants de FCFA 106 791 920 000 (cent six milliards sept cent quatre-vingt-onze millions neuf cent vingt mille) et 114 873 410 000 FCFA (cent quatorze milliards huit cent soixante-treize millions quatre cent dix mille).

Il est à rappeler que les Organes de la Banque (Assemblée Générale et Conseil d'Administration) avaient formellement approuvé le programme triennal de levée de fonds en votant les résolutions N°214-AGE-61-21 pour l'Assemblée Générale et N°0814-CA-164-20 pour le Conseil d'Administration (copies desdites Résolutions sont jointes au présent Document d'information).

A.2 OBJECTIF DE L'OPÉRATION

Il est rappelé que les fonds mobilisés serviront à financer les projets du Plan Stratégique 2017-2022, avec des ressources adaptées en termes de maturité, de différé et de taux.

En outre, les fonds levés permettront de financer la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires du Programme Economique Régional de la CEMAC, en monnaie locale.

Enfin, il y a lieu de rappeler qu'à travers les émissions qu'elle fait sur le marché financier communautaire, la BDEAC ambitionne de se positionner en émetteur de référence sur le marché financier de l'Afrique centrale et par ce biais, de contribuer de manière significative à la rentabilisation de l'épargne des ménages. De fait, le Plan Stratégique 2017-2022 de la BDEAC vise cinq objectifs opérationnels, à savoir :

- Financer la diversification économique via des projets majoritairement cohérents avec les Plans Nationaux de Développement (PND) et les principaux axes stratégiques des Etats notamment dans les secteurs de (i) l'agriculture, (ii) la pêche, (iii) la pisciculture, (iv) l'agroalimentaire, (iv) l'élevage, etc. ;

- Financer une majorité de projets et programmes transfrontaliers et intégrateurs, particulièrement ceux du Programme Economique régional (PER) ;
- Préserver la diversification du portefeuille de la Banque en visant une répartition des engagements dans le secteur public non marchand (20%), le secteur public marchand (40%) et le secteur privé (40%) ;
- Contribuer significativement à l'amélioration du financement des PME -PMI, notamment par l'élargissement de la palette des outils d'intervention de la Banque ;
- Promouvoir la finance verte et inscrire tous les financements de projets de la Banque dans une logique de développement durable (préservation des écosystèmes, prise en compte de l'impact des projets sur les populations riveraines, etc.).

Fort de l'expérience avérée de ses membres, le Consortium de sociétés de bourse (UPLINE Securities Central Africa, Société Générale Capital Securities, Attijari Securities Central Africa, AFG Capital et Emerald Securities Services) dûment agréées par la COSUMAF, a reçu le mandat de la BDEAC pour la structuration et le placement de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « BDEAC 6,00% NET 2022-2029 », objet du présent Document d'information.

B - DESTINATION DES FONDS SOLLICITES

Les fonds collectés dans le cadre de l'émission obligataire objet du présent Document d'information sont destinés à assurer le développement et l'expansion des activités de la BDEAC à travers le financement de projets déjà approuvés et en cours de décaissement d'une part et de nouveaux projets identifiés ou en cours d'instruction à la BDEAC d'autre part, en cohérence avec le Plan Stratégique 2017-2022.

En guise de rappel, le tableau ci-dessous fournit la liste des projets arrivés à maturation et susceptibles d'être imputés sur les ressources de l'opération d'Appel Public à l'Epargne objet du présent Document d'information.

N°	Intitulé du projet	Secteurs	Montants (MFCFA)
A	PROJETS DU SECTEUR PRIVE		272 739
1	Projet de construction de l'hôtel Radisson Blu à Douala	Services & Tourisme	9 000
2	Projet de mise en place d'une unité industrielle intégrée de production de lait et de biogaz à Ngaoussaï	Agriculture & Agroindustrie	5 000
3	Projet de construction de l'hôtel Panafrican Plaza à Douala	Services & Tourisme	1 750
4	Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala	Industrie	3 500
5	Plan de développement de la Société Global Développement SARL	Industrie	5 000
6	Projet de construction d'une cimenterie à Akoga	Industrie	65 000
7	Ligne de crédit en faveur de BONAFIDE Microbank SA	Finances	1 500
8	Projet de construction d'un complexe commercial et hôtelier à Moanda	Services & Tourisme	1 000
9	Projet de construction des metro-grids à Mongo et Ati	Energie	4 000
10	Projet de construction et d'équipements d'un centre de formation à Pointe-Noire	Education	700
11	Projet de réaménagement de la route transgabonaise	Transport	65 000
12	Programme de construction de 10 stations-services en Guinée Equatoriale - Phase 1	Industrie	2 450
13	Projet d'aménagement d'une plateforme tertiaire sur les berges du fleuve Congo à Brazzaville	Développement Urbain	14 000
12	Projet d'aménagement et de construction de 1.416 logements et équipements collectifs à Okolassi	Développement Urbain	45 000
13	Projet de renforcement de la capacité technique de la production des médicaments du laboratoire de la santé pharmaceutique	Industrie	5 973
14	Ligne de crédit pour le financement des besoins d'équipement et d'investissement des ménages, TPE et PMI/PME	Finances	2 000
13	Plan de développement d'Afrijet	Transport	5 335
14	Projet d'implantation d'une usine de fabrication de ciment colle à Brazzaville	Industrie	3 000
15	Projet de construction du centre commercial Sara SHOP - Prêt complémentaire	Services & Tourisme	702
14	Projet d'extension de la clinique de l'espoir et de l'espérance	Santé	1 584
15	Projet de construction d'un immeuble R+7 à Libreville	Immobilier	3 386
16	Projet de création d'une unité de production industrielle avicole à Bata	Agriculture & Agro-industrie	1 782
15	Production des œufs de table, de poulet de chair et de viande de porc	Agriculture & Agro-industrie	3 327
16	Projet de construction du centre éducatif San Juan Pablo II de Bicatana à Malabo	Education	1 300
17	Projet de construction du Complexe Commercial et Hôtelier Akwa City Plaza à Douala	Services & Tourisme	15 000
16	Projet d'aménagement et de finition du Complexe BINALDI Malabo	Services & Tourisme	1 500
17	Projet de construction du Centre Hospitalier MAMA BANG (Prêt complémentaire 2)	Santé	950
18	Projet de construction d'une usine de production et de distribution de farines panifiables à Malabo - Prêt complémentaire	Industrie	2 500
17	Projet d'extension de la chaîne des boulangeries-pâtisseries et superettes à Bata et Ebebeyin	Industrie	1 500
B	PROJETS DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND		76 700
1	Projet de construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à Djarmaya	Agro-Industrie	20 000
2	Projet de construction du complexe laitier de Mandalia	Agro-Industrie	20 000
3	Projet de réhabilitation et d'équipement du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO)	Transport	21 700
4	Projet de réhabilitation de voies existantes et construction de nouvelles voies du Port Autonome de Douala (PAD)	Transport	15 000
C	PROJETS DU SECTEUR PUBLIC NON MARCHAND		336 186
1	Projet d'aménagement hydroélectrique de LOM PANGAR	Energie	20 000
2	Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Sendje	Energie	80 000
3	Projet d'aménagement et de bitumage de la route KUMBA-MAMFE	Transport	25 000
4	Projet d'aménagement de la route Batchenga-Ntui	Transport	40 000
5	Projet d'aménagement de la route Mintom-Frontière du Congo	Transport	20 000
6	Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ngouri-Bol (Route Transsaharienne)	Transport	25 000
7	Projet d'aménagement de la route Kyabe-Singako	Transport	20 000
8	Projet d'aménagement de la route Kelo-Pala	Transport	25 000
9	Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre-Nouvelle - Financement complémentaire	Eau & Assainissement	20 000
10	Projet de mise en valeur des ressources en eaux souterraines des provinces Enedi Est & Ouest	Eau & Assainissement	14 000
11	Projet d'aménagement de la route transsaharienne (RTS), Section Liwa - Rig-Rig	Transport	47 186
D	PROJETS DU PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL (PER)		275 154
1	Projet d'aménagement de la route Ndende-Doussala-Dolisie - Section Dolisie-Kibangou (Corridor Libreville-Brazzaville)	Transport	32 759
2	Construction d'un pont sur le fleuve Ntem (y compris raccordements routiers) et facilitation du transport, et de la sécurité routière sur la route transnationale Kribi-Campo-Bata reliant le Cameroun et la Guinée Equatoriale.	Transport	8 915
3	Projet d'aménagement de la route transnationale Kribi-Bata - Sections Edéa-Kribi et Lalabé-Campo (PARZIK)	Transport	40 000
4	Construction de la route Kogo-Akurenam - Section Akurenam-Minang (Sud-Est Guinée Equatoriale-Gabon)	Transport	88 300
5	Interconnexion du Cameroun avec les pays de la CEMAC par fibre optique	Télécommunications	5 510
6	Projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-Ndjama : Section Ouesso - Pokola - Bangui	Transport	99 670
38	TOTAL		960 779

Pour la complète information des investisseurs, le tableau ci-dessous présente l'évolution de la consommation des fonds collectés à l'issue des emprunts obligataires « BDEAC 5,45% NET 2020-2027 » et « BDEAC 5,60% NET 2021-2028 ».

N°	Intitulé du projet	Secteurs	Montants (MFCFA)
1	RESSOURCES		
1.1	Montants levés « BDEAC 5,45% NET 2020 – 2027 »		106 792
1.2	Commissions payées à l'arrangeur		2 084
	TOTAL RESSOURCES		104 708
2	EMPLOIS		
A	PROJETS DU SECTEUR PRIVE		29 952
1	Projet de construction du complexe scolaire Duval	Education	2 023
2	Projet de construction d'un hôtel 4 étoiles à Douala	Tourisme	4 570
3	Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala	Industrie	1 567
4	Ligne de refinancement en faveur du Crédit Solidaire du Gabon	Finances	4 000
5	Projet de construction d'une usine de farine panifiable	Industrie	2 900
6	Projet de construction d'un complexe agropastoral	Agriculture & Agro-industrie	1 292
7	Projet de construction d'une usine de ciment colle à Bata	Industrie	1 100
8	Projet de création d'un complexe agropastoral à Bata	Agriculture & Agro-industrie	2 500
9	Mise en place d'une ligne de crédit en faveur de la Banque Postale du Congo	Finances	10 000
B	PROJETS DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND		9 000
1	Projet de construction d'une ferme aquacole (usine de thon)	Agro-industrie	5 000
2	Projet de construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à Djarmaya	Agriculture & Agro-industrie	2 000
3	Projet de construction du complexe laitier de Mandalia	Agriculture & Agro-industrie	2 000
C	PROJETS DU SECTEUR PUBLIC NON MARCHAND		65 756
1	Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre-Nouvelle	Eau & Assainissement	5 100
2	Projet de construction du nouveau terminal à passagers à l'aéroport de Bata	Transport	5 000
3	Projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar	Energie	3 000
4	Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Sendje	Energie	20 000
5	Projet de mise en nome OACI de 3 aéroports du Tchad	Transport	3 741
6	Projet d'aménagement et de bitumage de la route Kumba-Mamfe	Transport	6 599
7	Projet d'aménagement de la route Kyabe-Singako	Transport	2 034
8	Projet d'aménagement de la route Kelo-Pala	Transport	3 482
9	Projet d'exécution des travaux de réhabilitation et de bitumage de la RN2 au Congo	Transport	16 800
21	TOTAL EMPLOIS		104 708

N°	INTITULE DU PROJET	SECTEURS	MONTANTS (MFCA)
1	RESSOURCES		
1.1	Montants levés « BDEAC 5,40% NET 2021 – 2028 »		114 873
1.2	Commissions payées à l'arrangeur		2076
	TOTAL RESSOURCES		112 797
2	EMPLOIS		
A- PROJETS DU SECTEUR PRIVE			42 602
1	Projet de construction de l'hôtel Radisson Blu à Douala	Tourisme	0
2	Projet de mise en place d'une unité industrielle intégrée de production de lait et biogaz à Ngaoussai	Agriculture et Agro-industrie	0
4	Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala (EGIN)	Industrie	1 896
5	Plan de développement de la société Global Développement SARL (GLOBALINE)	Industrie	2 000
6	Projet de construction d'une cimenterie à AKOGA (ABAYAK)	Industrie	0
7	Ligne de crédit en faveur de BONAFIDE MICROBANK SA	Finances	0
8	Projet de construction d'un complexe commercial et hôtelier à Moanda (SERUS INVESTISSEMENTS)	Services et tourisme	0
9	Projet de construction du complexe scolaire La AMISTAD à Malabo	Éducation	1 200
10	Projet de mise en place d'une exploitation agricole cacaoyère et multicultures dans le Département de la Sangha au Congo	Agriculture et Agro-industrie	0
11	Projet de construction des métré-grids à Mongo et Ati	Énergie	0
12	Projet de construction et d'équipement d'un centre de formation à Pointe-Noire (UST)	Éducation	0
13	Projet de réaménagement de la route transgabonaise (SAG)	Transport	16 062
14	Projet d'extension et de modernisation de la ferme avicole de la SOGADA	Agriculture et Agro-industrie	0
15	Programme de construction de 10 stations -services en Guinée-Equatoriale - phase 1 (TRADEX)	Industrie	0
17	Projet d'aménagement et de construction de 1416 logements et équipements collectifs à Okolassi (SCI CUFFO)	Développement urbain	0
18	Ligne de crédit en faveur de ATLANTIC FINANCIAL GROUP (AFG)	Finances	21 450
B-TOTAL PROJETS DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND			18 013
1	Projet de réhabilitation du Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville (CHU-B)	Santé	11 013
2	Projet de construction d'une ferme aquacole - usine de thon (ANNOBON)	Agro-Industrie	0
3	Projet de construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à Djarmaya	Agro-Industrie	7 000
4	Projet de construction du complexe laitier de Mandalia	Agro-Industrie	0
5	Projet de réhabilitation de voies existantes et construction de nouvelles voies du Port Autonome de Douala (PAD)	Transport	0
C-TOTAL PROJETS DU SECTEUR PUBLIC NON MARCHAND			5 650
1	Projet d'aménagement hydroélectrique de LOM PANGAR	Énergie	0
2	Projet de construction du nouveau terminal à passagers à l'aéroport de Bata	Transport	0
3	Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Sendje	Énergie	0
4	Projet d'aménagement et de bitumage de la route KUMBA-MAMFE	Transport	100
5	Projet d'aménagement de la route Batchenga-Ntui	Transport	2 574
6	Projet d'aménagement de la route Mintom-Frontière du Congo	Transport	2 541
7	Projet d'aménagement de la route PKS-PK12	Transport	0
8	Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ngouri-Bol (Route Transsaharienne)	Transport	0
9	Projet d'aménagement de la route Kyabe-Singako	Transport	435
10	Projet d'aménagement de la route Kelo-Pala	Transport	0
11	Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre-Nouvelle - Financement complémentaire	Eau & Assainissement	0
12	Projet de mise en valeur des ressources en eaux souterraines des provinces Ennedi Est & Ouest	Eau & Assainissement	0
D-TOTAL PROJETS DU PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL (PER)			34 728
1	Projet d'aménagement de la route Ndende-Doussala-Dolisie - Section Dolisie-Kibangou (Corridor Libreville-Brazzaville)	Transport	4 728
2	Construction d'un pont sur le fleuve Ntem (y compris raccordements routiers) et facilitation du transport, et de la sécurité routière sur la route transnationale Kribi-Campo-Bata reliant le Cameroun et la Guinée Equatoriale.	Transport	0
3	Construction de la voie express Lolabé-Campo (39 km) entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.	Transport	0
4	Construction de la route Kogo-Akurenam (Sud-Est Guinée Equatoriale-Gabon)	Transport	30 000
5	Interconnexion du Cameroun avec les pays de la CEMAC par fibre optique	Télécommunications	0
6	Projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-N'jamena : Section Ouesso - Bangui	Transport	0
40	TOTAL GENERAL		100 993

C - CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Dénomination	"BDEAC 6,00% NET 2022-2029"
Emetteur	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)
Nature de l'opération	Emprunt obligataire par appel public à l'épargne
Objet de l'opération	Financement partiel du Plan Stratégique 2017-2022
Montant de l'émission	78 000 000 000 (soixante dix-huit milliards) FCFA
Valeur nominale	10 000 (Dix mille) FCFA
Prix d'émission	Au pair
Nombres de titres	7 800 000 (Sept millions huit cent mille)
Minimum de souscription	10 (dix) obligations correspondant à 100 000 FCFA
Forme des titres	Les titres seront dématérialisés inscrits en compte auprès du Dépositaire Central Unique la BEAC et tenus dans les livres des teneurs des comptes agréés par la COSUMAF
Durée de l'emprunt	7 (sept) ans
Période de souscription	07 au 21 décembre 2022
Date de jouissance	Date de clôture effective de l'opération correspondant à la date de règlement / livraison des titres émis. Cette date sera communiquée à tous les souscripteurs de l'emprunt
Taux d'intérêt	6,00% par an net d'impôts et taxes
Personnes éligibles	Toute personne physique ou morale résidente ou non de la CEMAC
Fiscalité	Les intérêts sont nets de tout impôt et taxe (Cf. article 9 des statuts de la BDEAC) pour les résidents fiscaux CEMAC.
Modalités de remboursement du capital et de paiement des coupons	Les intérêts seront payés annuellement à partir de la première date anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt. Le capital sera amorti linéairement tous les ans après deux années de différés
Clause de rachat	La BDEAC se réserve le droit de racheter ses titres à compter de la fin de la période de différé selon les conditions du marché. Ces rachats seront sans conséquence pour un souscripteur qui désirerait conserver ses titres jusqu'à l'échéance normale, et n'auront aucune incidence sur le calendrier d'amortissement initial. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.
Mécanisme de paiement	Le paiement des coupons et le remboursement du capital seront soumis au mécanisme de la BEAC (Dépositaire Central Unique / Banque de Règlement). Sachant que le compte séquestre du présent emprunt pourrait être logé dans les livres de cette dernière ou d'une banque de premier rang agréée par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).
Mécanisme de sûreté / Garantie autonome	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouverture d'un Cash collatéral dans les livres d'une banque de premier rang agréée par la COBAC; ✓ 90% du Capital autorisé, ("Capital sujet à appel") sert de garantie solidaire des actionnaires pour les emprunts contractés par la Banque. La responsabilité encourue par les actionnaires pour les opérations de la Banque est limitée au capital sujet à appel. Conformément aux Statuts en vigueur de la BDEAC, le capital autorisé actuel est de 1 200 Milliards FCFA.
Gouvernance du mécanisme de sûreté	L'émetteur donne procuration aux souscripteurs du présent emprunt pour consulter le compte séquestre ouvert à la BEAC ou dans toute autre banque de premier rang agréée par la COBAC;
Pondération COBAC et Refinancement à la BEAC	La BDEAC bénéficie d'une pondération de risque de 20% dans les ratios de risques des banques de la CEMAC, les titres « BDEAC 6,00% NET 2022-2029 » peuvent être admis en refinancement auprès de la BEAC après accord de cette dernière.
Cotation en bourse	Les titres émis à l'issue de cette opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne seront inscrits à la côte de la Bourse des Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) dans un délai de 02 (deux) mois suivant la fin de la période de souscription.

D - SECURISATION DU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

- Le présent emprunt obligataire sera sécurisé par l'ouverture d'un compte séquestre dans les livres d'une banque de premier rang agréée par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). L'approvisionnement dudit compte s'effectuera par des prélèvements contractuels opérés dans le cadre d'une convention de prélèvement tripartite (BDEAC – Banque commerciale – BEAC) au profit du compte séquestre ouvert dans les livres de la banque de premier rang domiciliaire. Ce mécanisme est de nature à garantir une provision suffisante et disponible dans un délai raisonnable avant chaque échéance.
- L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la COSUMAF a accordé une autorisation à la BDEAC de domicilier dans les livres d'une banque commerciale de premier rang agréée par la COBAC, le compte séquestre de l'emprunt « BDEAC 6,00% NET 2022-2029 ». Ladite dérogation est jointe en annexe ainsi que les coordonnées du compte dans les livres de la banque domiciliaire.
- La situation financière solide et stable dont jouit la BDEAC est également un gage de sécurisation du remboursement de l'emprunt. Les agrégats financiers listés infra extériorisent cette solidité financière au cours des trois dernières années :

(En Millions)

AGREGATS DE GESTION	2020 (Réalizations)	2021 (Réalizations)	2022 (Prévisions)
Marge d'activité bancaire	18 739	21 699	23 992
Produit net bancaire	18 739	22 690	24 389
Résultat d'exploitation	9 259	5 730	2 288
Résultat net	9 250	5 754	2 298
Frais généraux	2 518	2 781	3 005
Frais de fonctionnement	8 467	11 823	15 260
Coefficient net d'exploitation	45%	52%	63%
CAF	15 537	12 918	9 229

Les informations contenues dans le tableau ci-dessus font ressortir les principales observations suivantes :

- (i) La marge d'activité bancaire s'établirait à FCFA 23 992 millions en 2022 contre FCFA 21 699 millions en 2021, enregistrant ainsi une variation de 9%. La hausse de cet agrégat de gestion est consécutive au renforcement des intérêts reçus sur les prêts octroyés par la Banque ;
- (ii) Le résultat d'exploitation de la Banque régresserait de 60% en 2022 par rapport à 2021, ressortant à FCFA 2 288 millions contre FCFA 5 730 millions. Cela s'expliquerait par la hausse des frais de fonctionnement, notamment les charges et pertes diverses ;
- (iii) Les frais de fonctionnement augmenteraient de 29%. Ils ressortiraient à FCFA 15 260 millions en 2022, contre FCFA 11 823 millions en 2021. Cette évolution défavorable doit être appréciée à l'aune de la conjoncture qui prévaut sur le marché des changes. De fait, des pertes de change ont été enregistrées par la banque en raison de la dépréciation notoire de l'euro par rapport au dollar US.
- (iv) Les frais généraux s'inscrivent également à la hausse de 8%, comparativement au montant affiché une année plus tôt (FCFA 3 005 millions, contre FCFA 2 781 millions).
- (v) Le résultat net prévisionnel de l'exercice 2022 s'établit à FCFA 2 298 millions ; en recul par rapport à 2021, du fait comme cela a été mentionné supra de pertes de changes et de l'accroissement de la charge d'intérêts sur les prêts contractés par la banque en USD (l'augmentation du libor USD et du dollar américain).

- Plus de 96% de crédits sains en moyenne annuelle sur les trois dernières années (2021 à 2019).

RUBRIQUES	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020		EXERCICE 2019	
	MONTANTS	%	MONTANTS	%	MONTANTS	%
PRETS PERFORMANTS	554 209 921 263	96,4%	448 554 745 840	96,8%	379 804 370 413	96,5%
PRETS IMMOBILISES	5 328 164 421	0,9%	4 209 125 964	0,9%	0	0,0%
PRETS DOUTEUX	8 438 731 874	0,0%	8 323 424 716	1,8%	9 579 335 259	2,4%
PRETS CONTENTIEUX	7 213 634 754	1,5%	2 121 639 624	0,5%	4 243 279 248	1,1%
TOTAL	575 190 452 312	100%	463 208 936 144	100%	393 626 984 920	100%

A la lumière des chiffres qui figurent supra, la part des prêts performants sur l'encours global est relativement stable à 96,4% en 2021, comparativement à 96,5% en 2019. Cette stabilité est la résultante (i) d'une rigueur constante dans la sélection des projets à financer, (ii) du renforcement des actions de recouvrement des créances douteuses, ainsi que (iii) des efforts de mobilisation de ressources, notamment ceux liés à la première tranche du programme d'émission obligataire en cours, qui ont permis de maintenir un niveau de décaissement satisfaisant en 2021 et partant, d'augmenter substantiellement l'encours des prêts.

- En 2014, la BDEAC a procédé à l'augmentation de son capital, passant de FCFA 250 milliards à FCFA 1 200 milliards, réparti en cent vingt mille (120.000) actions d'une valeur faciale de FCFA 10 000 000 (dix millions) chacune.

- Selon les dispositions de l'article 15.5 de ses statuts, à tout moment, la totalité des souscriptions est répartie de la manière suivante :

a) 10% représentent la part libérable du capital souscrit ; cette fraction du capital est dénommée "capital appelé et libéré" ;

b) 90% constituent la part non libérable du capital souscrit ; cette fraction du capital est dénommée "capital sujet à appel". Elle sert de garantie solidaire des actionnaires pour les engagements contractés par la Banque. La responsabilité encourue par les actionnaires pour les opérations de la Banque est limitée au capital sujet à appel. En conséquence, l'encours des emprunts de la Banque ne devra pas excéder 100% dudit capital sujet à appel.

- Enfin, il y'a lieu de constater que la BDEAC a déjà à son actif deux opérations réussies d'emprunts obligataires par placement privé en 2005 et 2007, d'un montant total de FCFA 40 milliards, ainsi que trois émissions obligataires par appel public à l'épargne en 2010, 2020 et 2021 sur le marché financier de la CEMAC, pour des montants respectifs de FCFA 30 milliards, FCFA 106 milliards et FCFA 115 milliards.

Les emprunts arrivés à maturité ont tous été parfaitement dénoués et éteints à bonne date. Ainsi, les résultats nets positifs de la Banque, combinés à sa capacité constante et durable d'honorer ses engagements à date échue lui donnent une crédibilité certaine auprès des investisseurs qui continuent à l'accompagner dans l'effort de financement des économies de la CEMAC.

Les émissions de titres de la BDEAC offrent donc des débouchés additionnels attractifs, rentables et sûrs à l'épargne d'investisseurs en quête de diversification de leurs portefeuilles.

E - TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF

Dénomination	BDEAC 6,00% NET 2022 - 2029					
Montant	78 000 000 000					
Taux d'intérêt annuel	6,00%					
Fréquence de paiement	Annuelle					
Maturité	7 ans					
Amortissements	Annuels après 2 ans de différé					
Date effective de paiement	Dates de paiement (*)	Capital en début de période	Amortissement du capital	Intérêts	Capital en fin de période	Annuités
	30/12/2023	78 000 000 000	0	4 680 000 000	78 000 000 000	4 680 000 000
	30/12/2024	78 000 000 000	0	4 680 000 000	78 000 000 000	4 680 000 000
	30/12/2025	78 000 000 000	15 600 000 000	4 680 000 000	62 400 000 000	20 280 000 000
	30/12/2026	62 400 000 000	15 600 000 000	3 744 000 000	46 800 000 000	19 344 000 000
	30/12/2027	46 800 000 000	15 600 000 000	2 808 000 000	31 200 000 000	18 408 000 000
	30/12/2028	31 200 000 000	15 600 000 000	1 872 000 000	15 600 000 000	17 472 000 000
	30/12/2029	15 600 000 000	15 600 000 000	936 000 000	0	16 536 000 000
			78 000 000 000	23 400 000 000		101 400 000 000

* si date de closing et de jouissance = 30 décembre 2022

F - SYNDICAT DE PLACEMENT (AGENTS PLACEURS)

Les investisseurs intéressés par le présent emprunt sont informés que les sociétés de bourse ci-après, membres du syndicat de placement, sont habilitées à recevoir leurs souscriptions :

N°	Etablissements Placeurs	Adresse	Contacts
1	AFG Capital	Immeuble Noutchogouin, Akwa ; BP 2933 Douala	+237 699 87 42 80 / 696 80 55 44
2	AFRILAND Bourse et Investissement S.A	1063 Place de l'Indépendance, BP : 111834 Yaoundé	+237 222 233 068
3	Afriland First Bank	1063 Place de l'Indépendance, BP : 111834 Yaoundé	+237 222 233 068
4	ASCA (Attijari Securities Central Africa)	BP : 237 Douala - Cameroun	+237 233 431 446 / 233 435 400
5	BANGE SOCIEDAD DE VALORES SA	Avenida de las Naciones Unidas, N° 28 APDO 430, Malabo	+240 222 623 801
6	Banque Populaire Maroco-Centrafricaine	Rue Guérillot BP 844. Bangui - République centrafricaine	+236 21 61 31 90
7	BICEC	Avenue du Générale De Gaulle BP :1925 Douala - Cameroun	+237 233 436 000
8	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon	Siège Social : 714, Avenue du Colonel PARRANT, BP 2241 Libreville - Gabon	+241 - 1 76 26 13 / 1 77 76 80
9	CBC Bourse	BP 4004 Doula-Cameroun	+237 233 42 02 02
10	CBT Bourse	19, N'Djamena - TCHAD	+235-22 52 28 29
11	CBT Tchad	19, N'Djamena - TCHAD	+235-22 52 28 29
12	Commercial Bank Cameroon	148, Avenue De Gaulle BP : 4004 Douala-Cameroun	+237 233 420 202
13	EDC Investment Corporation	Douala - Cameroun	+237 233 431 371/ 233 438 609
14	BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT (BCH)	Brazzaville Avenue AMILCAR CABRAL - B.P. : 987	+242 22 281 25 88
15	Upline Securities Central Africa S.A (USCA)	Siège Social : 234, Avenue de l'Indépendance, Bonapriso - BP: 1925 Douala - Cameroun	+237 233 435 924
16	LCB Capital	BP : 2889 Brazzaville Congo	+237 233 420 413
17	SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	BP : 700 Yaoundé - Cameroun 220 Avenue Monseigneur	+237 233 43 54 00
18	SG CAPITAL (Société Générale Capital Securities Central Africa)	Immeuble Grassfield, 2th Floor, Bonanjo, Douala - Cameroun	+237 233 501 902
19	Société Générale Cameroun SA	78, Rue Joss BP 4042 Douala - Cameroun	+237 233 427 010
20	Société Générale Congo	Avenue Amilcar CABRAL, Centre-ville, BP 598 Brazzaville	+242 06 504 22 22
21	Société Générale Guinée Equatoriale SA	Malabo II B.P.686 Malabo - Guinée Equatorial	+240 555 091 912
22	Union Gabonaise de Banque (UGB)	2238 Libreville; Rue du Colonel Parant BP 315; Gabon	+241 01 77 70 00 / 01 77 73 10
23	Emrad Securities Services Bourse	Siège Social : Bonanjo, Immeuble Victoria (3 ^{ème} étage) BP : 5540	+237 676 747 474
24	BANQUE POSTALE DU CONGO	Boulevard Denis Sassou N'Guesso Place de la Poste Centre-Ville B.P.: 37, Brazzaville, République du Congo	+242 05 388 85 85 / +242 04 416 38 38
25	CREDIT DU CONGO	Brazzaville Avenue AMILCAR CABRAL - B.P. : 2470	+242 066 605 451
26	SOCIETE GENERALE TCHAD	2-6 Rue du Commandant GALYAM NEGAL B.P. : 461 N'Djamena-Tchad	+235 22 52 28 01
27	AFRICA BRIGHT SECURITIES	316, Immeuble Victoria (5 ^{ème} étage) Rue Victoria Bonanjo - B.P. :15451 Douala - Cameroun	+237 233 43 06 24
28	United Bank for Africa (UBA) Cameroon S.A	Siège Social : 1719, Boulevard de la liberté B.P. : 2088 Douala, Cameroun	+237 233 506 782

G - MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les ordres de souscriptions des investisseurs seront recueillis via des bulletins mis à leur disposition par les membres du syndicat de placement. Ces bulletins doivent être signés par la personne physique ou par le représentant autorisé de la personne morale qui opère l'investissement. Cette signature matérialise l'engagement irrévocable du signataire d'acquiescer les quantités de titres qui lui seront attribuées à l'issue du dépouillement des souscriptions et de l'allocation des obligations.

H - REGLES D'ALLOCATION DES TITRES

Le minimum de souscription est fixé à 10 Obligations, correspondant à un investissement de FCFA 100 000. Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le syndicat de placement ne permettrait pas d'atteindre le montant cible de l'emprunt (FCFA 78 milliards) au terme de la période de souscription, l'Émetteur BDEAC se réserve le droit de proroger la période de souscription après accord préalable de la COSUMAF. Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies serait supérieure à FCFA 78 milliards, la BDEAC se réserve le droit de procéder à une sur-allocation après accord préalable de la COSUMAF ou de réduire les quantités souscrites en retenant en priorité les souscriptions des personnes physiques et des personnes morales non bancaires. Sur la part des titres restants, les souscriptions des personnes morales bancaires seraient réduites au prorata des montants demandés.

I - REGLEMENT – LIVRAISON DES TITRES

À l'enregistrement des ordres de souscription, l'établissement placeur concerné procède à la réservation de fonds (constitution d'une provision) dans le compte du donneur d'ordre, ou à un appel de fonds le cas échéant, à hauteur des quantités de titres demandées. À l'issue des opérations de dépouillement des ordres et d'allocations des titres, les établissements placeurs procèdent aux débits fermes des comptes des donneurs d'ordres sur la base des quantités effectivement attribuées. La totalité des sommes collectées par les membres du syndicat est transférée vers le compte de centralisation de l'opération ouvert au nom de l'émetteur BDEAC dans les livres d'un membre du Consortium Chef de File. Ce membre sera chargé de procéder au transfert des fonds vers l'émetteur via la plateforme SYGMA. Concomitamment à ce transfert vers l'émetteur, chaque établissement placeur inscrit en comptes-titres individuels aux noms de chaque souscripteur, les quantités de titres attribuées à l'issue des allocations et s'assure d'avoir signé avec chaque donneur d'ordre, une convention de compte-titres conformément aux dispositions réglementaires.

J - REGIME FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts de la BDEAC, les intérêts des obligations objet du présent Document d'information sont exonérés de tous impôts et taxes dans tous les États de la CEMAC, quel qu'en soit le détenteur. Les souscripteurs non-résidents de la CEMAC recevront les coupons sans retenue fiscale, mais seront néanmoins soumis à la législation fiscale sur les valeurs mobilières en vigueur dans leurs pays de résidence respectifs.

K - PERIODE DES SOUSCRIPTIONS INDICATIVE

La période officielle de souscription s'étendra du 07 au 21 décembre 2022. Cependant, elle pourrait être prorogée, raccourcie ou déplacée en cas de besoin identifié par le consortium arrangeur et chef de file et l'émetteur et après autorisation de la COSUMAF. Le résultat final de l'opération fera l'objet d'un compte rendu d'émission sous forme de communiqué de presse qui sera visé par la COSUMAF et publié au plus tard 8 jours après la clôture de l'opération.

L - CENTRALISATION DES SOUSCRIPTIONS

Les ordres de souscription collectés par le syndicat de placement seront centralisés par le consortium arrangeur et chef de file, jusqu'à la clôture des souscriptions. Une commission de dépouillement réunissant l'ensemble des agents placeurs et un représentant de l'émetteur procédera au dépouillement général des ordres centralisés et établira un compte rendu de clôture de l'opération à soumettre au visa de la COSUMAF.

M - COTATION EN BOURSE

Les titres émis dans le cadre du présent emprunt feront l'objet d'une admission à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC). Cette inscription permettra d'assurer leur liquidité. Dans cette optique, le consortium arrangeur et chef de file soumettra une demande de prise en charge par le mécanisme du Dépositaire Central Unique et d'admission à la cote des titres BDEAC 2022 dans le mois qui suivra la clôture de l'opération, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

N - SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT

Le paiement de chaque échéance (intérêt et/ou capital) sera assuré par l'émetteur BDEAC. L'emprunt sera remboursé aux souscripteurs par le débit du compte séquestre ouvert dans les livres d'une banque commerciale de premier rang agréée par la COBAC.

A l'approche de chaque date anniversaire de la date de jouissance :

- La BEAC Dépositaire Central Unique / Banque de Règlement du Marché Financier de la CEMAC, adresse à la BDEAC via le Consortium Chef de File, un appel d'échéance ;
- Un communiqué de presse de la BEAC porte à la connaissance des acteurs du marché et du public les informations reprises infra :
 - la date de remboursement de l'emprunt BDEAC ;
 - la date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des Sociétés de Bourse et des banques teneurs de compte conservateurs;
 - le montant d'amortissement du principal;
 - le montant des intérêts ;
 - le coupon net à percevoir par obligation.
- Dix jours avant la date de mise en paiement, le Dépositaire Central Unique détermine, à partir de sa comptabilité, le nombre de titres effectivement en circulation à la date de référence ;
- Le jour de la mise en paiement, la BEAC procède au débit ferme du compte de séquestre de la BDEAC et crédite des comptes des intermédiaires teneurs de comptes des obligataires de la BDEAC.

O - FACTEURS DE RISQUE LIES A L'EMPRUNT

Les principaux facteurs de risque ci-après sont à considérer :

- Le risque de taux d'intérêt : la variation du prix ou de la valorisation des obligations BDEAC peut occasionner un risque de taux d'intérêt en cas de cession par un investisseur d'une obligation avant l'échéance ;
- Le risque de liquidité : c'est le risque pour l'investisseur de ne pouvoir revendre ses obligations sur le marché secondaire faute d'acheteurs ;
- Le risque de contrepartie : c'est le risque pour l'investisseur que l'Emetteur fasse défaut. Cela renvoie à la probabilité que l'emprunteur soit dans l'incapacité de payer une ou plusieurs échéances d'intérêts ou de rembourser le capital aux dates prévues.

La structuration de la présente opération permet de mitiger largement le risque de contrepartie. S'agissant du risque de liquidité, il convient de noter que les titres BDEAC sont éligibles au refinancement de la banque centrale (BEAC) et admis en nantissement auprès des banques à titre de garantie exigible pour les demandes de financements bancaires, suivant leurs politiques de risques et de crédit / engagements.

A. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL / PRESENTATION DE LA BDEAC

FICHE SIGNALÉTIQUE

Dénomination sociale	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)
Siège social	Brazzaville (République du Congo), Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, BP 1177
Numéro de téléphone	Tél. (+242) 04 426 83 00 ; 06 652 96 71/73
Adresse électronique et site d'information	Email : bdeac@bdeac.org Web : www.bdeac.org
Forme juridique	Institution Financière Internationale
Durée de vie	99 ans
Numéro de registre de commerce et du crédit mobilier	Sans Objet
Exercice social	Du 1er Janvier au 31 Décembre
Objet social	Financement de projets de développement, études et prises de participation dans le capital de certaines entreprises stratégiques
Capital social actuel autorisé	FCFA 1200 000 000 000 (mille deux cent milliards de FCFA)
Lieu de consultation des documents juridiques (Statuts, procès-verbaux des AG, Rapports des CAC, etc...)	- Au siège social de la Banque - Sur le site web : www.bdeac.org

Créée en 1975, la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) est l'Institution de financement du développement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Elle répond au besoin de ses Etats-membres régionaux de disposer d'un instrument approprié pour promouvoir le développement et l'intégration économique et sociale de la sous-région. Suivant les termes de l'article 3 de ses statuts, la Banque a pour missions de/d' :

1. promouvoir le développement durable des pays de la CEMAC et de contribuer à l'intégration économique des pays de l'Afrique Centrale, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique ;
2. apporter son concours aux états, aux organisations sous -régionales, aux Institutions financières et aux opérateurs économiques dans leurs efforts pour la mobilisation de ressources financières et le financement des projets notamment pour préserver les écosystèmes et lutter contre le changement climatique ;
3. appuyer les états, les organisations sous -régionales, et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets.

Au regard de ses missions, la BDEAC a deux activités principales :

a) Le financement des projets d'investissement

La BDEAC intervient dans le financement des investissements relevant des secteurs tant public que privé : infrastructures (énergie, télécommunications, ports, aéroports, chemins de fer, routes, matériels de transport,...), industries et agro-industries, mines, agriculture, économie forestière et développement rural, programmes immobiliers, tourisme et loisirs, technologies de l'information et de la communication.

La Banque intervient aussi indirectement sous la forme de lignes de refinancement au bénéfice des banques commerciales et autres Institutions Financières Nationales (IFN) qui financent des projets, notamment en faveur des PME-PMI. Dans les conditions définies dans ses Statuts, la Banque peut aussi intervenir sous forme de bonification d'intérêts, de prise de participation, d'aval et de cautions.

La Banque privilégie deux modalités d'intervention : (i) le cofinancement des projets avec d'autres bailleurs de fonds et (ii) le refinancement des banques commerciales, pour atteindre à moindre risque les petites et moyennes entreprises.

b) La mobilisation des ressources financières

Pour assurer son activité de financement, la BDEAC doit mobiliser les ressources financières adaptées, tant en termes de maturité que de coût. Conformément à l'article 19 des Statuts de la Banque, ses ressources proviennent : (i) de son capital souscrit et libéré ; (ii) des emprunts à long terme contractés auprès des états ou des institutions nationales, multinationales, ou internationales ; (iii) des emprunts sur les marchés financiers, (iv) des concours consentis par la Banque Centrale ; (v) des Fonds spéciaux ; et (vi) des contributions non remboursables des états ou des institutions de coopération, etc.

La Banque est engagée depuis plusieurs années dans un vaste chantier de réformes devant conduire à la modernisation de son fonctionnement et à l'accroissement de son attractivité à l'égard des bailleurs de fonds.

B - STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL DE LA BDEAC

Le capital autorisé de la BDEAC s'élève à FCFA 1200 000 000 000 (Mille deux cent milliards) réparti en 120 000 (cent vingt mille) actions de valeur faciale unitaire FCFA 10 000 000 (dix millions).

Le capital de la Banque est constitué d'actions nominatives classées en deux catégories A et B :

- la catégorie A renvoie aux états membres de la CEMAC ;
- la catégorie B se rapporte aux institutions et états non communautaires.

Au 30 septembre 2022, la situation du capital après souscription par les Actionnaires, dans les deux (02) catégories, se présente ainsi qu'il suit :

N°	Actionnaires	%	Montants (MFCFA)
	Capital autorisé		1 200 000
A	Catégorie A	50,88%	610 560
1	Cameroun	8,48%	101 760
2	Centrafrique	8,48%	101 760
3	Congo	8,48%	101 760
4	Gabon	8,48%	101 760
5	Guinée Equatoriale	8,48%	101 760
6	Tchad	8,48%	101 760
B	Catégorie B	35,66%	457 205
1	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)	33,43%	401 160
2	Banque Africaine de Développement (BAD)	0,25%	3 000
3	République Française	0,83%	9 975
4	Etat du Koweït	0,08%	1 000
5	Libye	0,63%	7 520
6	Royaume du Maroc	0,20%	2 380
7	Commission de la CEMAC	0,08%	1 000
8	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)	0,08%	1 000
9	Fonds de Solidarité Africain (FSA)	0,08%	1 000
10	Etat du BURUNDI	2,43%	29 170
	Total Capital Souscrit	86,54%	1 067 765

Etat de souscription et de libération du capital au 30 septembre 2022	Montant (MFCFA)
Capital autorisé	1 200 000
Capital souscrit	1 067 765
Capital appelé	110 272
Capital appelé et libéré	100 078
Capital sujet à appel	957 492

C. GOUVERNANCE DE LA BDEAC

La gouvernance de la BDEAC est assurée par les trois organes ci-dessous :

- Les organes délibérants : L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration,
- Les organes de gestion (quotidienne) de la Banque : le Président suppléé par un Vice-Président,
- Les organes de contrôle : organisés en trois niveaux

C.1 Composition de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de la BDEAC. Elle formule les grandes orientations de la politique de mobilisation des ressources et de financement de la Banque.

N°	Actionnaires	Représentants	Fonctions
1	CAMEROUN	Louis Paul MOTAZE	Ministre des Finances
2	CAMEROUN	Alamine Ousmane MEY	Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
3	CENTRAFRIQUE	Hervé NDOBA	Ministre des Finances et du Budget
4	CENTRAFRIQUE	Félix MOLOUA	Premier Ministre, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération
5	CONGO	Jean-Baptiste ONDAYE	Ministre de l'Economie et des Finances
6	CONGO	Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS	Ministre du plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale
7	GABON	Nicole Jeanine Lydie ROBOTY épouse MBOU	Présidente de l'Assemblée Générale, Ministre de l'Économie et de la Relance
8	GABON	Michael Moussa ADAMO	Ministre des Affaires Etrangères
9	GUINEE-EQUATORIALE	Don VALENTIN ELA MAYE MBA	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification
10	GUINEE-EQUATORIALE	Baltasar ENGONGA EDJO	Ministre d'Etat à la Présidence du Gouvernement, chargé de l'Intégration Régionale
11	TCHAD	Tahir Hamid NGUILIN	Ministre des Finances, du Budget et des Comptes Publics
12	TCHAD	Moussa BATRAKI	Ministre de la Prospective Economique et des Partenariats Internationaux
13	BEAC	Abbas Mahamat TOLLI	Gouverneur
14	BAD	Akinwumi ADESINA	Président du Groupe de la BAD
15	FRANCE	William ROOS	Chef de Service des Affaires Multilatérales et du Développement à la Direction du Trésor et des Finances Extérieures
16	KOWEIT	Farouk BASTAKI	Représentant de l'Etat du Koweït
17	LYBIE	Mohamed ZELETNI	Représentant LAIP
18	CEMAC	Daniel ONA ONDO	Président de la Commission de la CEMAC
19	MAROC	Mohammed Noureddine LAZRAK	Chef de Division du Système d'Information et Appui à la Direction du Trésor
20	FSA	Ahmadou Abdoulaye DIALLO	Directeur Général
21	BADEA	Sidi Ould TAH	Directeur Général
22	BURUNDI	Domitien NDIHOKUBWAYO	Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique

C.2 Composition du Conseil d'Administration

N°	ACTIONNAIRES	ADMINISTRATEURS	FONCTIONS
1	GABON	Nicole Janine Lydie ROBOTY épouse MBOU	Présidente du Conseil d'Administration Ministre de l'Économie et de la Relance
2	CAMEROUN	Achile Nestor BASAHAG	Directeur de la Comptabilité Publique, Ministère des Finances
3	CENTRAFRIQUE	Alain Modeste KONDJI	Directeur de Cabinet du Ministre des Finances et du Budget
4	CONGO	OSSIE Wilfrid Albert	Directeur de Cabinet MINFIB
5	GABON	Jean H. TATY MAVOUNGOU	Directeur de Cabinet MINFIR
6	GUINEE-EQUATORIALE	Juan Manuel AFUGU MBOMIO	Directeur Général des Banques, Assurances et Réassurances au Ministère des Finances, de l'Économie et de la Planification
7	TCHAD	Idriss B. Mahamat ITNO	Directeur Général du Budget
8	BEAC	Bienvenu Marius Roosevelt FEIMONAZOUI	Directeur Général du Contrôle Général
9	BAD	Patrick KEI-BOGUINARD	Division Manager - Financial policies and ALM
10	FRANCE	Guillaume PREVOST	Conseiller Financier Afrique, Direction Générale du Trésor
11	LYBIE	Mohamed ZELETNI	Représentant LAIP
12	KOWEIT	Farouk BASTAKI	Représentant Etat du Koweït
13	CEMAC	Modeste MFA OBIANG	Expert-Principal au Secrétariat du PREF-CEMAC
14	MAROC	Abdelkarim JOUAHRI	Chef de Division du Marché Financier International et de la gestion des Risques
15	BADEA	Tshepelayi KABATA	Président du Comité de Crédit, Conseiller Technique du Directeur Général
16	FSA	Ahmadou Abdoulaye DIALLO	Directeur Général
17	BURUNDI	Christophe NDIKUBWAYO	Directeur de la Comptabilité Publique et du Trésor
18	ADMIN INDEPENDANT	Ali EYEGHE	Président du Comité d'Audit, Spécialiste en financement de projets
19	ADMIN INDEPENDANT	Yves DESSANDE	Spécialiste en évaluation des risques bancaires
20	ADMIN INDEPENDANT	Thierry COLATRELLA	Expert-comptable

C.3 Points sur les actions engagées en vue de l'amélioration de la Gouvernance

Dans un souci de modernisation de son fonctionnement et d'amélioration de sa gouvernance, la BDEAC a procédé à la mise sur pied des comités spécialisés ; émanations du Conseil d'administration, ainsi qu'à la révision de ses textes afin de se doter d'un cadre réglementaire robuste.

Les principales réformes adoptées concernent :

- 1) L'harmonisation du droit de vote au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale avec la consécration du principe « d'un actionnaire, une voix », indépendamment de la contribution au capital social ;
- 2) L'élargissement de la zone d'intervention de la Banque aux autres pays membres actionnaires, ainsi qu'aux pays non membres et non actionnaires si l'intérêt de l'Institution l'exige ;
- 3) La mise en place d'un nouveau mode de désignation du Président et du Vice-Président de la Banque qui devrait être plus compétitif en privilégiant l'excellence. Ainsi, ils seront désormais nommés par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, sur proposition de l'Assemblée Générale de la BDEAC, après avis conforme du Conseil d'Administration ;
- 4) L'augmentation du nombre d'administrateurs indépendants au Comité d'audit qui passe de deux à trois et dont la présidence sera désormais assurée par un administrateur indépendant pour en garantir l'indépendance et le professionnalisme ;
- 5) L'augmentation des représentants des Actionnaires de la catégorie A à l'Assemblée Générale. Ces derniers seront désormais représentés par deux Ministres, à savoir le Ministre des Finances et le Ministre en charge des questions de développement ou d'intégration régionale ;

- 6) L'institution d'une présidence tournante de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration sur une année civile ;
- 7) Le renforcement du rôle du Vice-Président qui seconde le Président et, en cas d'absence ou d'empêchement, le supplée. Sous l'autorité du Président, il assure la préparation et le suivi de l'exécution du budget, préside des comités de travail internes à sa charge (Comité Technique, Comité de Placement, Comité de suivi du portefeuille, etc...).
- 8) L'augmentation à trois du nombre d'administrateurs indépendants, dont un doit être ressortissant d'un des pays membres actionnaires, hors zone CEMAC ;
- 9) La création des Comités de (i) Crédit, (ii) Rémunérations et (iii) Ethique et Déontologie ;
- 10) La systématisation d'un audit indépendant en fin de mandat du Président afin de dresser un bilan et permettre au successeur de connaître la situation réelle de la Banque au moment de sa prise de fonction ;
- 11) L'admission de la consultation à domicile comme mode de prise de décision pour certains dossiers spécifiques, à l'exception notable des dossiers de crédit, ou de ceux relatifs à l'adoption du budget et à l'approbation des comptes. Par ailleurs, le décompte des votes dans le cadre des délibérations des Administrateurs et leurs observations éventuelles seront dorénavant clairement relevées dans les procès-verbaux.

D. ORGANES DE DIRECTION / ORGANIGRAMME DE LA BDEAC

D.1 Organes de direction

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) fonctionne sous la direction d'un Président. Il est suppléé dans l'exercice de ses missions par un Vice-Président. Cette présidence est actuellement assurée par Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU et la vice-présidence par Monsieur Marcel ONDELE dont les désignations par la Conférence des Chefs d'Etat des pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) datent respectivement du 14 avril 2022 et du 20 novembre 2017.

Les événements majeurs intervenus en 2022 sont la réalisation d'un audit de gestion couvrant la période du Plan Stratégique 2017-2022 et le lancement d'une campagne de recrutement de 28 agents dont le processus d'enrôlement est en cours.

L'organigramme en vigueur dans la Banque s'articule autour de neuf (9) directions et six (06) représentations nationales totalement opérationnelles.

Ainsi, au 30 juin 2022, outre le Président et le Vice-Président, la Banque totalise un effectif opérationnel de 146 agents.

D.2 Biographies succinctes de l'équipe de direction de la BDEAC



Son Excellence **Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU**
Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

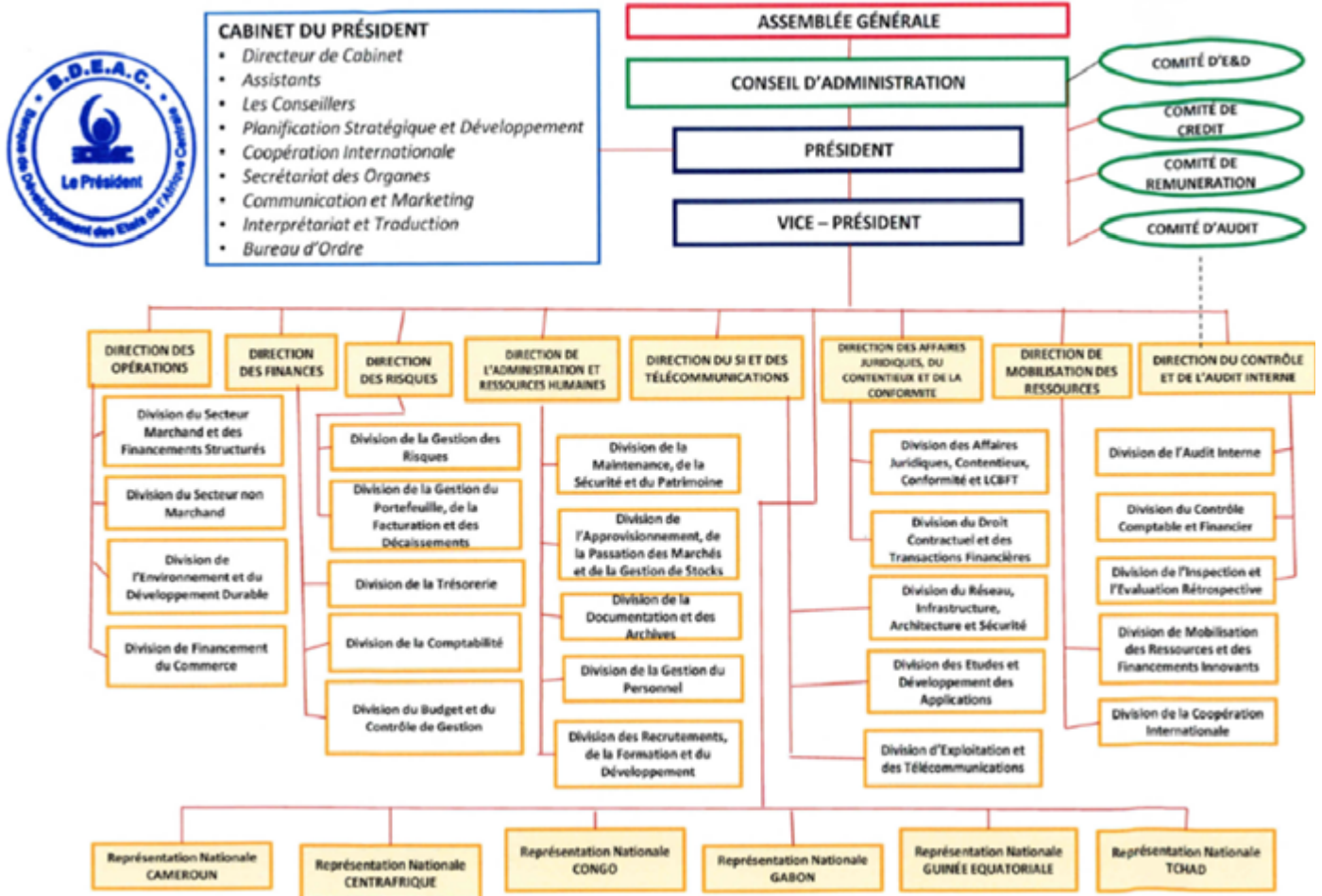
Titulaire d'un diplôme d'Administrateur Civil de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) du Cameroun, d'un diplôme de Management Stratégique obtenu aux Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC) et d'une Licence en Droit et Sciences Economiques de l'Université de Yaoundé, Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU jouit d'une longue carrière de haut niveau et d'une expérience professionnelle très riche accumulée au sein de différentes prestigieuses Institutions de la CEMAC. Avant de rejoindre la BDEAC le 18 juin 2022 en qualité de Président, il a occupé entre autres les fonctions de (i) Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), (ii) Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et (iii) Administrateur Directeur Général Adjoint de la Société Commerciale de Banque-Crédit Lyonnais Cameroun (SCB-CLC).

Monsieur Marcel ONDELE
Vice-président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

Diplômé d'un Mastère spécialisé en Organisation et Audit des Opérations de Marchés du Centre d'Enseignement et de Recherche appliqués en Management (CERAM) et d'un DEA en Droit et Economie du développement de l'Université de Nice Sophia-Antipolis en France, Monsieur ONDELE a acquis une riche expérience aussi bien au sein de la banque française BNP PARIBAS à Paris dans le pôle banque de financement et d'investissement en qualité de maîtrise d'ouvrage, qu'au sein de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) en qualité de Secrétaire Général. Officier de l'Ordre de la Médaille de la Reconnaissance Communautaire CEMAC et Chevalier de l'Ordre de l'indépendance de la Guinée Equatoriale en reconnaissance de sa contribution à la construction du marché financier de la CEMAC, Monsieur ONDELE occupe le poste de Vice-Président de la BDEAC depuis le mois de février 2018.



D.3 - Organigramme de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Central



E - ORGANES DE CONTROLE DE LA BDEAC

Le dispositif de contrôle de la BDEAC se décline sur trois niveaux ainsi qu'il suit :

- Un premier niveau réalisé en interne sous l'autorité du Président de la Banque ;
- Un deuxième niveau assuré par le Comité d'Audit ;
- Un troisième niveau effectué par les Commissaires aux comptes.

Les Commissaires aux comptes titulaires sont :

MAZARS CAMEROUN SA

Membre du Groupe MAZARDS

Société d'expertise comptable agréée CEMAC n°SEC 34

Et

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Société d'expertise comptable agréée CEMAC n°SEC 36

Présente sur le terrain depuis plus de quarante-six ans, la BDEAC met ses équipes et son expertise au service des projets structurants de la zone CEMAC en constante mutation. A travers ses diverses interventions, la Banque ambitionne d'être le premier partenaire des États et des promoteurs publics et privés, dans le cadre d'opérations de financement classique, ou d'appui à l'investissement ou encore d'arrangement financier.

A cet égard, la contribution de la BDEAC au développement socio-économique de la sous-région (sans que cette liste soit exhaustive) peut revêtir les formes ci-après.

- Prêts directs : Les prêts directs octroyés en faveur des secteurs public ou privé ciblent essentiellement les projets et transactions commerciales à forte valeur ajoutée économique ou financière, la promotion de nouvelles technologies et les projets d'intérêt communautaire.
- Études de faisabilité : Les interventions de la Banque peuvent servir à financer des études de faisabilité, lorsque celles-ci sont nécessaires pour faciliter la réalisation d'un projet structurant.
- Opérations de refinancement : Dans l'objectif de soutenir l'entreprenariat local et les microprojets dont les besoins de financement sont estimés à moins de FCFA 500 millions, la BDEAC accorde aux institutions financières nationales, des lignes de refinancement à partir des ressources disponibles dans les fonds dédiés qu'elle gère.
- Avals et cautions : Pour des prêts accordés à un promoteur privé par une autre Institution financière ou tout autre créancier et dans le cadre du financement du commerce, la BDEAC peut, suivant des modalités convenues avec l'emprunteur, fournir un engagement par signature ou une garantie pour le compte de celui-ci.
- Prises de participation : Sa mission d'appui aux investissements dans sa zone d'intervention peut justifier la participation de la BDEAC au capital social d'une entreprise ayant de solides perspectives de développement. Cette participation, encadrée par des modalités claires, pourrait prendre la forme d'un portage d'actions, visant à rassurer les prêteurs.
- Arrangements financiers : Grâce à son réseau de partenaires financiers et sa longue expérience, la BDEAC se positionne parmi les meilleurs intermédiaires susceptibles d'accompagner les promoteurs publics et privés dans leurs opérations de mobilisation de ressources financières en faveur des projets de grande envergure. Le succès des arrangements et montages financiers réalisés par ses équipes en font une référence en la matière dans la sous-région.

La BDEAC se veut le partenaire de choix pour le financement des projets de développement économiquement viables, socialement inclusifs, écologiquement neutres et financièrement rentables, dans la sous-région CEMAC prioritairement et dans les autres pays membres non régionaux éventuellement.

Les bénéficiaires des interventions de la BDEAC sont les personnes morales, à statut public, privé ou mixte, désireuses d'investir dans sa zone d'intervention.

Secteurs d'intervention de la BDEAC

La Banque peut être sollicitée pour des financements dans les secteurs suivants :

- Industrie ;
- Agriculture ;
- Infrastructures (transport, routes, énergie, chemins de fer, ports, hydraulique, etc.) ;
- Négoce, notamment les échanges commerciaux de biens et services éligibles ;
- Technologies de l'information et de la communication ;
- Education et santé ;
- Gestion des ressources naturelles ;
- Services ;
- Industrie hôtelière et touristique ;
- Immobilier.

La BDEAC intervient dans le financement des investissements relevant des secteurs tant public que privé et concernant des domaines très variés :

- **Transport** : La sous-région Afrique Centrale est caractérisée par la faiblesse des infrastructures de transport, ce qui constitue un frein à son développement et à l'intégration économique des différents pays qui la composent. De ce fait, pour les deux prochaines années, le secteur des transports constitue, pour la BDEAC, une préoccupation majeure conformément à son Plan Stratégique 2017-2022. La stratégie de la Banque dans ce secteur est d'investir massivement dans les différents modes de transports (routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial) afin de contribuer au désenclavement des zones difficiles d'accès et ainsi permettre la libre circulation des personnes et l'écoulement des productions locales vers les centres de consommation sous régionaux et extérieurs. Les interventions de la Banque dans ce secteur devraient également contribuer à promouvoir la production locale par la mise en valeur des potentialités non encore exploitées, drainer les capitaux et investissements et créer un effet d'entraînement des autres secteurs de développement.
- **Energie** : Le taux d'accès à l'énergie dans les zones rurales en Afrique Centrale se situe en dessous de 3%. Par ailleurs, les échanges transfrontaliers en matière d'énergie sont erratiques, malgré l'existence d'un potentiel réel. C'est fort de ce constat et conformément à ses missions, que la BDEAC s'est engagée à soutenir les échanges énergétiques transfrontaliers, ainsi que l'électrification rurale, notamment dans les zones moyennes des sites de production et celles traversées par des lignes de transport. En ce qui concerne l'eau, la Banque participe aux investissements de réhabilitation des équipements de production ou d'extension des réseaux de distribution.
- **Industrie et Agro-industrie** : Une politique agricole solide et dynamique constitue l'un des principaux piliers de croissance économique et de développement durable. Fort de ce constat, des efforts importants ont été entrepris par les Autorités des pays de la sous-région CEMAC pour faire décoller les productions agropastorales et halieutiques, mais les résultats obtenus n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes. La plupart des études et avis exprimés sur la question montrent que la faible disponibilité des services financiers pour les acteurs de l'agriculture et les acteurs ruraux, et surtout l'inadéquation entre l'offre et la demande de crédit agricole est à la base de la faiblesse de la productivité agricole dans ces pays. En effet, les financements des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux se font de plus en plus rares et les financements des services financiers formels sont faibles et ne concordent pas, que ce soit en termes de volume ou de type de service avec les besoins. En sa qualité de Banque de développement, la BDEAC s'emploie à identifier des mécanismes permettant de renforcer la production et la transformation agricole en zone CEMAC. Dans ce cadre, ses interventions au cours des trois prochaines années porteront essentiellement sur le financement de la mécanisation de l'agriculture et des chaînes de valeur agricole.
- **Immobilier et Service** : L'intervention de la Banque dans ces secteurs constitue une réponse aux urgences exprimées pour le développement du tourisme et l'essor des prestations indispensables à l'amélioration de l'environnement économique. En appui aux Etats, la Banque intervient principalement dans la mise en place d'infrastructures d'accueil de qualité répondant aux normes internationales, ainsi que dans la mise en place d'une véritable industrie touristique embrassant tous les pans du secteur. En ce qui concerne l'immobilier, les interventions de la Banque viennent en appui des efforts d'amélioration du cadre de vie des populations. Forte des expériences passées dans le domaine, la Banque apporte également son conseil aux Etats et aux partenaires privés dans le cadre de la mise en œuvre des projets immobiliers de grande envergure.
- **Santé** : Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, le secteur de la santé a pris une dimension stratégique encore plus grande. C'est ainsi que la BDEAC a pris à bras le corps la priorité accordée à ce secteur par les Etats, en les appuyant pour les mesures urgentes de riposte et pour financer les travaux de réhabilitation et d'équipements des infrastructures sanitaires.

- **Secteur Financier** : La BDEAC intervient aussi indirectement sous la forme de lignes de refinancement au bénéfice des banques commerciales locales et autres institutions financières nationales qui financent des micro-projets et autres projets des PME/PMI.

Sont exclus des financements de la Banque, les opérations liées aux biens et services suivants :

- L'armement, les munitions et les autres équipements militaires ;
- Le tabac, l'alcool, les psychotropes ou les narcotiques ;
- Les jeux de hasard et spéculation ;
- Les supports obscènes ;
- Tous les produits et services dont le commerce international est interdit pour des raisons environnementales ou en application de conventions internationales.

A. ACTIVITES / SECTEUR D'ACTIVITES

Le PIB réel mondial s'est contracté au deuxième trimestre 2022, pour la première fois depuis 2020, dans un contexte d'inflation élevée et de normalisation des politiques monétaires dans le monde. A court terme, l'économie mondiale pâtit des effets néfastes de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, en plus du ralentissement plus prononcé que prévu en Chine, des suites des reconfinements et de l'aggravation de la crise de l'immobilier. Ainsi, le Fonds monétaire international (FMI), dans la mise à jour de ses prévisions de juillet 2022, table sur un taux de croissance de l'économie mondiale de 3,2 % en 2022, après 6,1 % en 2021, pour ensuite se tasser à 2,9 % en 2023.

Un contexte de crise caractérise l'espace économique de la CEMAC depuis le milieu de l'année 2014. Tout d'abord, avec la chute des cours mondiaux du pétrole brut, ainsi que d'autres matières premières ; état de fait qui a eu un impact négatif sur les finances publiques des états membres. Ensuite, une situation sécuritaire instable impliquant au moins trois états sur six, est venue se greffer à cette conjoncture difficile du secteur pétrolier en imposant un effort de guerre aux Etats impliqués ; ce qui a eu pour corollaire la poursuite de la dégradation des finances publiques avec une contagion sur les activités relevant du secteur privé.

Alors que l'économie sous régionale avait entamé un redressement progressif de ses agrégats de croissance depuis plus de 4 ans, la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 est venue, depuis mars 2020, contraindre les états d'adopter des mesures de restriction des mouvements de personnes et des biens, avec un fort impact négatif sur les activités économiques. D'où le ralentissement de la croissance économique.

Nonobstant ce contexte difficile, la BDEAC a enregistré de très belles performances durant les exercices compris entre 2018 et 2021.

A.1 Activités de Financement

Depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en 1977, la Banque a approuvé des financements à hauteur de FCFA 2.378,4 milliards. Ils se répartissent en 282 projets pour FCFA 2.356,6 milliards (99,1% du volume global), 45 études pour FCFA 10,5 milliards (0,4% du volume global) et 8 prises de participations pour un montant de FCFA 11,3 millions (0,5% du volume global). Au 30 septembre 2022, le portefeuille de projets actifs de la Banque compte 96 opérations en cours de mise en œuvre, pour un montant total de FCFA 1.426,4 milliards.

Sur la période du Plan Stratégique 2017-2022, les concours octroyés par la Banque ont atteint, au 30 septembre 2022, un montant total de FCFA 1.268,9 milliards, pour 92 opérations sous forme de prêts directs, de lignes de refinancement ou de prises de participations.

Répartition typologique des engagements 2017-2022

Sur le plan typologique, 69 opérations relèvent du secteur privé, pour un volume de FCFA 529,757 milliards, tandis que les secteurs publics marchands et non marchands concentrent respectivement 5 et 18 opérations, pour des volumes respectifs de FCFA 197,700 milliards et FCFA 541,380 milliards.

Le tableau ci-dessous illustre ces performances :

Secteurs	Réalizations au 30/09/2022 (MFCFA)		Nombre de projets
Secteur privé	541 380	42,70%	18
Secteur public marchand	197 700	15,60%	5
Secteur public non marchand	529 757	41,80%	69
Montant cumulé	1 268 837	100,00%	92

Répartition sectorielle des engagements (2017-2022)

Sur le plan sectoriel, les transports, le développement urbain et la santé forment le noyau dur des engagements de la Banque. Cette position dominante s'explique largement par la priorité accordée à la mise en œuvre des projets structurants d'une part et à l'inclusion financière d'autre part.

Les concours au secteur de la santé se sont vus boostés par la nécessité d'organiser la riposte à la pandémie de COVID 19. De fait, le secteur de la santé représente, au 30 septembre 2022, un poids de 9,1% des engagements, alors qu'en l'absence de la pandémie, son poids n'aurait été que de 2,3% des financements de la période.

Derrière les 3 secteurs d'activité susmentionnés, les secteurs (i) de l'Agriculture & de l'agro-industrie, (ii) des finances, (iii) des services & du tourisme, ainsi que (iv) de l'Industrie ont constitué en nombre les principaux pôles d'activité opérationnelle de la Banque, avec 52 opérations sur les 92 engagements pris sur la période 2017-2021. Le tableau ci-dessous récapitule la répartition sectorielle des financements octroyés :

Secteurs	Montant (MFCFA)	Poids (%)
Transport	659 150	51,90%
Energie	84 800	6,70%
Agriculture & Agro-industrie	47 632	3,80%
Industrie	52 488	4,10%
Santé	115 359	9,10%
Education	7 434	0,60%
Services & Tourisme	44 222	3,50%
Développement Urbain	121 456	9,60%
Eau & Assainissement	34 000	2,70%
Finances	102 296	8,10%
TOTAL	1 268 837	100,00%

Quelques exemples de projets phares du portefeuille d'engagements de la Banque

- Projet de mise en valeur des ressources en eaux souterraines des provinces Ennedi Est & Ouest au Tchad, pour un montant de FCFA 14 000 millions : le projet porte sur l'accès à l'eau potable dans les régions les plus arides du Tchad. Il favorisera l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural, semi-urbain, urbain et pastoral par un accès durable à l'eau potable, à l'abreuvement du cheptel et au service d'assainissement, par la réalisation d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement.
- Projet d'exécution des travaux de réhabilitation et de bitumage de la RN2 au Congo, pour un montant de FCFA 16 800 millions : cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des 11 projets intégrateurs prioritaires du PER de la CEMAC. Il a pour objectif la mise à niveau du corridor Brazzaville-Ouesso-Bangui, notamment les sections Ingah-Etsouali-Oyonfula-Gamboma et Ollombo-Owando. Le projet consiste à réhabiliter et rehausser le niveau de service de la route afin de diminuer le temps de parcours des personnes et des marchandises sur le tronçon et par conséquent, booster les échanges entre la capitale Brazzaville et les localités du nord du pays. Il permettra également de contribuer à l'objectif d'intégration sous régionale, avec notamment l'interconnexion avec la Centrafrique, le Gabon, le Cameroun et prochainement le Tchad.
- Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Sendje en Guinée Equatoriale, pour un montant de FCFA 80 000 millions : il a pour objet la construction et l'exploitation d'une centrale hydroélectrique de 200 MW pour alimenter la partie continentale de la Guinée Equatoriale en énergie électrique propre et durable. De manière spécifique, le projet vise à : (i) augmenter le taux d'accès à une énergie durable; (ii) pallier le déficit en électricité qui paralyse la croissance économique du pays en général et de la partie continentale en particulier; et (iii) réduire la dépendance aux unités de production thermique à fuel.
- Projet de construction des métragrids à Mongo et Ati au Tchad, pour un montant de FCFA 4 000 millions : l'objet du projet est la construction et la mise en exploitation d'une centrale photovoltaïque de 2,5 MW et d'un réseau électrique en moyenne tension (MT) pour la distribution de l'énergie électrique dans les villes de Mongo et d'Ati au Tchad.
- Projet d'extension de la capacité de production et de stockage d'une station de broyage de ciment à Douala au Cameroun, pour un montant de FCFA 3 500 millions : il vise l'extension de l'usine de production de ciment et la construction d'une unité de stockage de matières premières de l'Entreprise Générale Industrielle S.A. (EGIN S.A.) à Douala.
- Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé IAI et Terre-Nouvelle, pour un montant de FCFA 20 000 millions : cette opération vise l'amélioration du cadre de vie des populations impactées par le projet, la création de plusieurs emplois pendant les phases d'exécution du projet et d'exploitation du site, le développement des activités connexes dans et autour du site du projet et le renforcement de l'économie locale par la consommation des biens et services des entreprises locales.
- Projet d'aménagement d'une plateforme tertiaire sur les berges du fleuve Congo à Brazzaville, pour FCFA 14 000 millions : ce projet vise à construire une plateforme immobilière et touristique sur le fleuve Congo, sur une superficie totale de 50 hectares dont 43 hectares à aménager sur le fleuve Congo.
- Projet de construction de 1.416 logements assortis d'équipements collectifs à Okolassi au Gabon, pour un montant de FCFA 45 000 millions : ce projet a pour but de contribuer à faciliter l'accès aux logements pour les populations de Libreville par la construction de 1 416 logements répartis en 104 immeubles, avec une polyclinique moderne de 80 lits, un marché intégré de près de 600 étals, des espaces dédiés aux commerces de proximité, un complexe scolaire à cycle complet, etc.

Portefeuille des prêts

Le portefeuille des prêts de la Banque est composé de 92 concours répartis entre les six pays membres de la sous-région CEMAC et le Burundi, dont 23 prêts au profit des projets du secteur public et 69 prêts au profit des projets portés par le secteur privé. Ces prêts totalisent au 30 septembre 2022 un encours net de FCFA 1 268 837 millions.

Sur le plan typologique, le secteur public non marchand détient le plus gros volume d'encours, suivi du secteur privé. Le tableau ci-dessous décline la répartition du portefeuille par nature

Type de prêts	Montant (MFCFA)	%
Secteur privé	529 757	41,80%
Secteur public marchand	197 700	15,60%
Secteur public non marchand	541 380	42,70%
Total	1 268 837	100%

Sur le plan sectoriel, il ressort que le secteur du transport est le premier bénéficiaire des concours de la Banque au 30 septembre 2022, soit 51,9% de l'encours global, suivi du développement urbain, 9,6% de l'encours et de la santé 9,1%. La répartition sectorielle est en parfaite cohérence avec les missions de la Banque et les objectifs opérationnels du Plan Stratégique 2017-2022 qui visent respectivement la diversification économique (industrie, agriculture, élevage, agro-industrie) et le développement de la sous-région à travers le financement des infrastructures de transport.

A.2 Activités de Mobilisation des ressources

Poursuivant les efforts entamés depuis trois années en matière de mobilisation des ressources, la Banque a intensifié cette activité afin de se doter de moyens suffisants pour poursuivre son activité de financements de projets.

De façon consolidée, dans le cadre du PS 2017-2022, la BDEAC a mobilisé des ressources financières auprès d'au moins 20 sources, pour un montant total de plus de FCFA 816,6 milliards.

Au 30 septembre 2022, le portefeuille des emprunts à moyen et long terme de la Banque présente un encours de FCFA 472 milliards et le volume des ressources effectivement mobilisées représente 71,1% des engagements reçus de la part de ses partenaires financiers (emprunts autorisés). Le solde à mobiliser sur les montants autorisés s'élève à environ FCFA 236 milliards, ce qui laisse à la Banque une importante marge de tirage.

EMPRUNT	MONTANT AUTORISE DE L'EMPRUNT		MONTANT AUTORISE EN F CFA	MONTANT TIRE EN F CFA	ENCOURS EMPRUNT EN F CFA au 30 septembre 2022
	Montant	Devise			
AFREXIMBANK 1	60 000 000	USD	34 054 007 655	32 869 125 632	21 769 825 280
AFREXIMBANK 2	84 450 000	USD	49 752 600 164	49 425 119 227	45 170 921 681
BADEA 1	5 000 000	USD	2 322 087 780	2 322 087 780	1 311 011 198
BADEA 2	15 000 000	USD	8 452 005 945	8 452 005 945	9 372 736 898
BADEA 3	20 000 000	USD	11 190 626 420	-	-
CDB 2	40 000 000	EUR	26 238 280 000	26 238 280 000	18 361 700 001
BEAC (Revolving)	60 000 000 000	XAF	60 000 000 000	60 000 000 000	9 757 542 860
BEAC CCA	240 000 000 000	XAF	240 000 000 000	120 000 000 000	85 521 277 175
BEAC_Projets Covid	90 000 000 000	XAF	90 000 000 000	43 500 000 000	43 500 000 000
BEI	50 000 000	EUR	32 797 850 000	-	-
BID	30 000 000	EUR	19 678 710 000	-	-
BADEA 4_Secteur privé	40 000 000	EUR	26 238 280 000	13 119 140 000	13 119 140 000
BADEA 4_Trade finance	20 000 000	EUR	13 119 140 000	-	-
BDEAC 2020-2027	100 000 000 000	XAF	100 000 000 000	106 791 920 000	106 791 920 000
BDEAC 2021-2028	100 000 000 000	XAF	100 000 000 000	114 873 410 000	114 873 410 000
			813 843 587 964	577 591 088 584	472 091 928 427

B. SITUATION FINANCIERE DE LA BDEAC

B. 1 Situation Patrimoniale

A fin décembre 2021, le total de bilan s'établit à FCFA 719 848 millions contre FCFA 643 328 millions en 2020, soit une hausse de 12,21%. Cette progression est la résultante des succès obtenus en matière de mobilisation des ressources qui se traduisent par une redynamisation des activités de financements de projets.

Le bilan résumé de la Banque se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

Bilans résumés comparés 2020-2021

ACTIF	31.12.2021	31.12.2020
Caisse, banques et titres	88 360	132 046
Comptes d'ordre et divers	9 514	3 473
Actionnaires	10 187	13 510
Clientèle et études	575 198	463 211
Immobilisations	36 589	31 088
TOTAL ACTIF	719 848	643 328
PASSIF		
Banques		
Comptes d'ordre et divers	3 368	2 457
Ressources extérieures	525 222	446 383
Provisions pour pertes et charges	5 522	4 543
Ressources spéciales	13 917	26 464
Subventions affectées	26 425	23 932
Capitaux propres	145 394	139 548
TOTAL PASSIF	719 848	643 328

Actif

La réalisation, en décembre 2021, de l'opération d'appel public à l'épargne (APE), pour un montant initial prévu de FCFA 100 000 millions, qui s'est conclue par une mobilisation de ressources à hauteur de FCFA 115 000 millions, a permis de conforter la trésorerie active de la Banque qui ressort, au 31 décembre 2021 à FCFA 88 360 millions, en dépit d'importants décaissements intervenus au cours du mois.

En effet, adossé à l'importante mobilisation de ressources effectuée par la Banque, le financement des projets a connu une nette progression avec des encours globaux qui avoisinent la barre de FCFA 600 000 millions, pour s'établir à FCFA 575 198 millions, marquant ainsi une croissance de 24,2 % entre l'exercice clos au 31 décembre 2021 et le précédent.

Il convient de relever que l'excellente qualité du fonds de commerce s'est encore consolidée, avec un encours de prêts performants de FCFA 554 210 millions, représentant 96,3 % de l'encours global au 31 décembre 2021.

Les immobilisations ressortent à FCFA 36 589 millions à fin décembre 2021 contre FCFA 31 088 millions à fin décembre 2020, affichant une progression de 17,7 %. Cette croissance est liée essentiellement à la valorisation des travaux de réhabilitation de l'immeuble abritant le siège social de la Banque, ainsi que le transfert en valeurs incorporelles immobilisées des charges relatives aux opérations d'appel public à l'épargne.

Passif

Au 31 décembre 2021, deux postes prédominent le passif du bilan de la Banque en l'occurrence, les ressources extérieures et les capitaux propres.

En lien avec le programme d'émissions obligataires de FCFA 300 000 millions autorisé par ses organes de décision, la Banque a engagé des opérations de mobilisation de ressources par Appel Public à l'Epargne (APE) sur le marché financier de l'Afrique centrale dont la résultante est la nette progression des ressources extérieures. De fait, sur les deux derniers exercices clos, la banque a engrangé, par ce biais, un peu plus de FCFA 220 000 millions. C'est ainsi qu'au 31 décembre 2021, le solde de ce poste s'élève à FCFA 525 221 millions contre FCFA 446 383 millions au 31 décembre 2020.

Au-delà des opérations d'appel public à l'épargne (APE), les ressources extérieures sont collectées principalement auprès de (i) la BEAC, au titre d'avances en compte-courant (FCFA 97 154 millions) et de refinancement de crédits publics et privés (FCFA 59 025 millions), (ii) AFREXIMBANK (FCFA 75 263 millions), (iii) la Banque de Développement de Chine (FCFA 20 985 millions) et (iv) la BADEA (FCFA 10 130 millions).

A la suite du bénéfice réalisé en 2021 (FCFA 8 779 millions), les capitaux propres ressortent à FCFA 148 419 millions. Lorsqu'on rajoute aux capitaux propres les dons et subventions reçues (FCFA 26 425 millions), les provisions pour risques et charges (FCFA 2 255 millions), ainsi que les fonds réglementés (FCFA 5 531 millions), les fonds propres et assimilés s'extériorisent à FCFA 182 630 millions au 31 décembre 2021 contre FCFA 172 564 millions à la même période un an plus tôt.

Les provisions pour pertes et charges comprennent principalement les provisions pour risques généraux (FCFA 2 255 millions) et les provisions pour engagements de retraite (FCFA 3 266 millions).

Les fonds réglementés qui s'élèvent à FCFA 5 522 millions se répartissent entre les fonds de bonification d'intérêts (FCFA 1 025 millions), de prise de participations (FCFA 3 330 millions) et de financement d'études (FCFA 1 176 millions).

Les fonds réglementés sont des ressources spéciales destinées à assurer la couverture de dépenses clairement identifiées, à l'image des prises de participations, des charges liées au financement des études ou aux pertes de change. C'est à ce titre qu'un prélèvement de FCFA 1 718 millions a été opéré dans ce compte pour financier une fraction de la perte de change subie par la Banque à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les subventions reçues ressortent à FCFA 26 425 millions à fin décembre 2021 et mettent en exergue une augmentation de l'ordre de FCFA 2 492 millions en valeur absolue par rapport au solde affiché au 31 décembre 2020, soit 10,41% en valeur relative.

Les comptes d'ordre et divers affichent un solde de FCFA 2 453 millions au 31 décembre 2021 qui se ventile principalement entre les sommes dues aux fournisseurs et les comptes de régularisation.

A fin décembre 2021, la BDEAC extériorise un produit net bancaire (PNB) de FCFA 22,7 milliards et un résultat net de FCFA 5,7 milliards, soit une baisse de 37,8% en comparaison du bénéfice réalisé en 2020. Ces chiffres attestent des efforts menés par la Banque pour préserver la santé financière de l'institution, nonobstant un contexte post COVID-19 relativement difficile à naviguer. De fait, le challenge était de poursuivre l'exploitation tout en maîtrisant les charges.

Hors-bilan (résumé comparatif du hors bilan)

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Engagements donnés	743 013	549 364
Engagements reçus	2 995 607	2 770 007
Intérêts et agios réservés	23 182	22 874
TOTAL	3 761 802	3 342 245

Les engagements hors bilan comprennent trois postes qui recensent l'ensemble des engagements donnés à la clientèle au titre des financements de projets, les engagements reçus en vue de la sécurisation des concours, ainsi que les intérêts et agios réservés.

Il est à noter que les engagements donnés à la clientèle augmentent de 36,6 %, illustration de la visibilité nettement plus importante de la Banque auprès des investisseurs publics et privés.

Les engagements reçus de la clientèle progressent légèrement en raison d'une sélectivité accrue dans le choix des garanties admises par la Banque.

B.2 Comptes de Gestion

Le tableau ci-dessous résume les principaux agrégats de gestion de la Banque au 31 décembre 2021 comparativement à la même date l'année précédente :

AGREGATS DE GESTION	31.12.2021	31.12.2020
MARGE D'ACTIVITE BANCAIRE	21 699	18 739
PRODUIT NET BANCAIRE	22 690	18 739
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 730	9 259
RESULTAT NET	5 754	9 250
FRAIS GENERAUX	2 781	2 518
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 823	8 467
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION	52%	45%

Marge d'activité bancaire : la marge d'activité bancaire qui s'établit à FCFA 21 699 millions au 31 décembre 2021 contre FCFA 18 739 millions au 31 décembre 2020, enregistre une croissance de 15,8 %. Cette situation résulte principalement du dynamisme de la Banque dans l'intermédiation financière.

Produit Net Bancaire : Au 31 décembre 2021, la Banque a engrangé de confortables produits financiers s'établissant à FCFA 991 millions, alors qu'une année auparavant le solde de cette rubrique était quasiment nul à FCFA 106 665. Cette évolution favorable des produits financiers couplée à la bonne tenue de la marge d'activité bancaire a permis à la banque de dégager un produit net bancaire (PNB) de FCFA 22 690 millions au 31 décembre 2021 contre FCFA 18 739 millions au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 21,1 % en valeur relative. Cet affermissement du produit net bancaire devrait se poursuivre en 2022 à la lumière des performances enregistrées en matière de production de crédits à la clientèle et de la situation de trésorerie globale de la Banque.

Résultat d'Exploitation : Le résultat d'exploitation de la Banque recule de 38% en 2021 par rapport à 2020, puisqu'il ressort à FCFA 5 730 millions contre FCFA 9 259 millions. Cette évolution défavorable doit être appréciée à l'aune de l'accroissement des charges de fonctionnement et des charges et pertes diverses et en dépit de la bonne progression du PNB.

Frais de fonctionnement : Les frais de fonctionnement augmentent de 33,2% puisqu'ils ressortent à FCFA 11 283 millions en 2021 contre FCFA 8 467 millions en 2020. En effet, la Banque a essuyé une perte de change de FCFA 1 977 millions à laquelle s'ajoute une subvention de FCFA 500 millions versée aux populations victimes des explosions survenues à Bata en Guinée-Equatoriale.

Frais Généraux : Les frais généraux sont également en hausse de 10% comparativement à leur niveau à fin décembre 2020 ; FCFA 2 781 contre FCFA 2 518 millions.

Résultat Net : Le résultat net de l'exercice 2021 s'établit à FCFA 5 754 millions ; soit une baisse de 37,8% en comparaison du bénéfice réalisé en 2020. Cette baisse doit être considérée au regard du contexte qui prévalait en 2021, à savoir que l'ensemble des activités économiques avaient été marquées par les effets néfastes de la pandémie de Covid-19. Au surplus, l'accroissement des charges d'exploitation évoqué ci-avant a également contribué à obérer le résultat net de l'exercice.

C. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS DE LA BDEAC

Les états financiers de l'exercice 2021 ont été arrêtés suivant les méthodes et principes comptables admis et adoptés par la Banque et résumés ci-après :

C.1 Référentiel et principes comptables

Selon l'article 38 des statuts de la Banque, les opérations doivent être enregistrées conformément aux normes comptables généralement admises sur le plan international. Le Règlement financier (article 8.1.) précise par ailleurs que la comptabilité est tenue selon les principes commerciaux et bancaires en usage conformément au plan comptable adopté par le Conseil d'Administration.

En pratique, la Banque tient sa comptabilité selon le plan comptable adopté par le Conseil d'Administration du 22 mai 1979 et agréé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), qui a toutefois fait l'objet d'un aménagement en 2016 dans le cadre de l'implémentation du Progiciel Bancaire Intégré (PBI), afin de rapprocher la tenue de la comptabilité des standards en vigueur dans le secteur Bancaire de la CEMAC. L'un des aménagements apportés est notamment l'introduction de la comptabilité en devises.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 13 mai 2014 avait décidé de faire évoluer le plan comptable de la Banque vers les normes IAS/IFRS avec effet rétroactif au 1er janvier 2014. Par la suite, la résolution N° 192/CA/142/14 du Conseil d'Administration du 14 novembre 2014 a reporté l'effectivité de cette mesure au 1er janvier 2015. Néanmoins, les comptes de la Banque n'étant toujours pas publiés aux normes IFRS, l'achèvement de ce chantier représentera un des enjeux majeurs du plan stratégique 2023-2027.

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des états financiers de la BDEAC sont explicités ci-dessous :

- la continuité d'exploitation ;
- l'indépendance des exercices ;
- le coût historique ou nominalisme ;
- la prudence ;
- la permanence des méthodes ;
- la non-compensation des créances et des dettes ;
- l'intangibilité du bilan d'ouverture ;
- l'importance relative.

C.2 Devise de tenue des comptes

Les comptes de la Banque sont présentés en FCFA. Toutefois, les opérations en devises (USD et EUR) sont désormais comptabilisées dans des comptes dédiés, à la suite de l'introduction de la comptabilité en devises au cours de l'exercice 2016. Elles sont converties en monnaie locale au taux de change en vigueur à leur date d'exécution. Les taux de change suivants ont été utilisés pour la clôture des comptes :

Devises	2021	2020
1 Euro	655,957 FCFA	655,957 FCFA
1 Dollar US	579,1603 FCFA	572,8882 FCFA

A. SITUATION PROVISOIRE

A.1. Situation des engagements au 30 septembre 2022

Depuis le début de l'exercice en cours, la Banque a approuvé 24 projets, pour un volume total de FCFA 353 724 millions. Sur le plan sectoriel, le secteur des transports avec un poids relatif de 82,6% a absorbé la part la plus significative des financements, suivi de celui des finances (5,1%), tel que repris dans le tableau infra :

Secteur	MFCFA	%	Nbr projets
Transport	292 021	82,6%	6
Energie		0,0%	
Agriculture & Agro-industrie	9 109	2,6%	4
Industrie	9 738	2,8%	3
Santé	2 534	0,7%	2
Education	1 734	0,5%	2
Services & Tourisme	17 202	4,9 %	3
Développement Urbain & Immobilier	3 386	1,0 %	1
Eau & Assainissement		0,0 %	
Finances	18 000	5,1 %	3
TOTAL	353 724	100.0%	24

A.2. Situation financière au 30 Juin 2022

Le tableau ci-dessous présente la situation provisoire au 30 juin 2022, comparativement aux réalisations du 30 juin 2021 :

N°	Rubriques	Réalisations au 30/06/2022 (MFCFA)	Réalisations au 30/06/2021 (MFCFA)
1	Produits des prêts	20439	15529
2	Charges financières	12114	8131
3	Marge d'activité bancaire	8325	7398
4	Produits financiers et autres	397	374
5	Produit net bancaire	8722	7772
6	Charges générales et dotations	8 880	6 151
7	Résultat d'exploitation	1,1	1637
8	Résultat net	17,2	1629
9	Coefficient d'exploitation	71,10%	48.00%

Les produits perçus au cours des six premiers mois de l'année 2022 sont principalement constitués des produits sur prêts, des produits et profits divers, des produits financiers et des produits sur cessions d'immobilisations figurant dans la rubrique « Produits hors exploitation ». Les produits sur prêts croissent de 32% à fin juin 2022 pour se fixer à FCFA 20 439 millions, contre FCFA 15 529 millions une année plus tôt. Cette hausse est liée principalement au plein effet des concours mis en place en 2021 et du stock de prêts antérieurs. Les produits financiers atteignent un montant de FCFA 396 millions représentant les placements de trésorerie effectués par la Banque au cours des premiers mois de l'année.

Les charges d'intérêts et frais sur emprunts ont atteint FCFA 12 114 millions au 30 juin 2022, en augmentation de 49% par rapport au niveau enregistré au 30 juin 2021 Cette situation s'explique principalement par la réalisation de l'opération d'emprunt obligataire en fin d'année 2021 dont les intérêts ont commencé à courir. A cela s'ajoutent les charges liées à deux nouvelles lignes de crédit mobilisées auprès des partenaires bilatéraux.

B. PERSPECTIVES FINANCIERES (2022-2027)

B.1. Prévisions des engagements

Un nouveau plan stratégique couvrant le quinquennat allant de 2023 à 2027 est en cours d'élaboration en prélude à l'arrivée à échéance du plan précédent qui a couvert la période allant de 2017 à 2022. Les priorités opérationnelles et financières du nouveau plan quinquennal n'ont pas été totalement définies. Cependant, les projets intégrateurs conserveront un ordre de priorité élevé compte tenu de leur contribution au commerce transfrontalier et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Sous cet angle, les engagements de la BDEAC pourraient se décliner comme suit, sur la période 2022-2030 :

TYPOLOGIE DES PROJETS	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
PROJETS DU SECTEUR PRIVE	75000	75000	75000	90000	90000	90000	90000	90000	90000
PROJETS DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND	75000	75000	75000	90000	90000	90000	90000	90000	90000
PROJETS DU SECTEUR PUBLIC NON MARCHAND	100000	100000	100000	120000	120000	120000	120000	120000	120000
TOTAL	250000	250000	250000	300000	300000	300000	300000	300000	300000
ENGAGEMENTS CUMULES	450000	700000	950000	1250000	1550000	1 850 000	2 150 000	2 450 000	2 750 000

B.2. Programme des décaissements

Sur la base des engagements prévisionnels, le programme de décaissement pourrait s'articuler comme repris dans le tableau ci-dessous.

RUBRIQUES	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
DECAISSEMENTS ANNUELS	141 345	170 000	175 000	180 000	185 000	190 000	195 000	195 000	195 000
DECAISSEMENTS CUMULES	333 455	503 455	678 455	858 455	1 043 455	1 233 455	1 428 455	1 623 455	1 818 455

Sur le reste de l'année 2022, la Banque a un volume important de décaissements en attente. A ce montant, viendront s'ajouter les nouveaux engagements de la Banque en 2022 et 2023.

B.3. Prévisions de mobilisation des ressources

Pour la mise en œuvre de son programme d'engagements, la Banque va déployer un plan de mobilisation des ressources dynamique qui s'articule sur trois niveaux :

1. Au niveau interne, les deux actionnaires qui ne sont pas encore à jour de leurs prises de participation dans le capital de la Banque se sont engagés à s'acquitter de leurs obligations en libérant leurs quotes-parts respectives de capital appelé. Par ailleurs, les discussions en cours avec de nouveaux investisseurs devraient aboutir à leur souscription de la part de capital social libre, permettant ainsi le bouclage du tour de table. Les ressources provenant de ces actionnaires viendront renforcer les fonds propres de la Banque et améliorer ses ratios financiers, tout autant qu'elles serviront d'effet de levier pour la mobilisation des ressources extérieures. Un montant total de FCFA 22 843 millions est attendu.

2. Au niveau sous-régional, la Banque engagera un nouveau programme d'émissions par appel public à l'épargne, d'un montant total de FCFA 500 000 millions, sur la période 2023-2027. Ces ressources en monnaie locale levées sur le marché communautaire permettront à la Banque d'animer ledit marché avec un double objectif : offrir l'opportunité aux ménages de faire fructifier leur épargne, tout en participant concomitamment au financement des économies des pays de la zone, ainsi qu'au renforcement de l'inclusion financière des populations les plus vulnérables.

3. Au niveau international, la Banque poursuivra la levée de ressources auprès de ses partenaires extérieurs, pour diversifier ses sources de financement. Dans ce contexte, une priorité sera accordée aux facilités en EUR, en raison de la fixité du taux de change avec le FCFA. Les maturités les plus longues seront également recherchées pour adapter autant que possible les caractéristiques des ressources aux exigences du financement des projets d'infrastructures. L'objectif étant de mobiliser un montant total d'environ FCFA 800 000 millions par ce canal, sur la période 2023-2027.

Dans le cadre du financement du commerce, notamment des importations et des exportations, la Banque mobilisera des ressources adaptées au cycle court de ces opérations. Celles-ci seront principalement libellées en EUR et devraient équivaloir à FCFA 38 150 millions.

B.4. Agrégats prévisionnels de gestion

Sur la base des engagements escomptés, des prévisions de décaissements et de mobilisation des ressources, l'activité opérationnelle de la Banque devrait conduire aux principaux agrégats de gestion suivants sur la période 2022-2030.

AGREGATS DE GESTION	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Marge d'activité bancaire	23 992	19 857	23 407	27 216	31 910	35 356	37 977	40 821	42 927
Produit net bancaire	24 309	20 107	23 657	27 966	32 160	35 606	38 227	41 071	43 177
Résultat d'exploitation	2 288	1 417	3 480	6 455	9 610	12 322	13 879	15 743	17 018
Résultat net	2 298	1 417	3 480	6 455	9 610	12 322	13 879	15 743	17 018
Frais généraux	3 005	2 908	2 979	3 049	3 120	3 190	3 261	3 331	3 402
Frais de fonctionnement	15 260	11 596	12 066	12 562	13 005	13 638	14 224	14 848	15 511
Coefficient net d'exploitation	63%	58%	51%	45%	41%	38%	37%	36%	36%

A la lumière des données de la période allant de 2022 à 2030 explicitées supra, la Banque va s'inscrire dans une dynamique de croissance. Cette dynamique de croissance sera néanmoins précédée par un fléchissement de ses performances entre 2022 et 2023 du fait notamment de la conjoncture internationale marquée par l'augmentation du cours du dollar US et des charges d'intérêts des emprunts libellés dans cette monnaie.

L'illustration de la dynamique de croissance décrite ci-avant peut être observée dans l'évolution rapide et continue du produit net bancaire (PNB) tiré par l'activité de financement de la Banque.

Malgré cette forte croissance de l'activité, les charges seront contenues à un niveau relativement modeste, dénotant une très bonne productivité, comme en témoignent les niveaux sans cesse décroissants du coefficient d'exploitation. La capacité d'autofinancement de la Banque, reflet de son aptitude à financer ses investissements, suit le même trend que le produit net bancaire, dénotant au passage la bonne santé financière de la Banque sur la période de référence.

B.5. Bilans prévisionnels comparés

Le tableau ci-dessous présente les bilans historiques et prévisionnels comparés de la Banque, sur la période 2022-2030.

ACTIF	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Caisse, banques et titres	181 318	159 062	138 429	112 958	89 329	65 798	48 831	42 379	46 471
Comptes d'ordre et divers	9 215	8 293	7 372	6 450	5 529	4 607	3 686	2 764	1 843
Actionnaires	10 187	8 561	4 624	2 312	0	0	0	0	0
Clientèle et études	523 918	636 287	727 460	802 677	848 893	865 109	907 957	940 000	955 000
Immobilisations	37 089	39 554	37 772	35 668	33 775	32 071	30 538	29 158	27 915
TOTAL ACTIF	761 726	851 757	915 657	960 066	977 526	967 587	991 011	1 014 301	1 031 230
PASSIF									
Banques									
Comptes d'ordre et divers	3 268	2 941	2 647	2 382	2 144	1 930	1 737	1 563	1 407
Ressources extérieures	560 600	648 934	709 238	747 118	754 998	732 878	742 424	750 000	750 000
Provisions pour pertes et charges	9 352	9 959	10 370	10 708	10 916	10 989	11 182	11 326	11 393
Ressources spéciales	14 917	14 917	14 917	14 917	14 917	14 917	14 917	14 917	14 917
Subventions affectées	25 896	25 896	25 896	25 896	25 896	25 896	25 896	25 896	25 896
Capitaux propres	147 693	149 109	152 589	159 044	168 654	180 976	194 855	210 598	227 616
TOTAL PASSIF	761 726	851 757	915 657	960 066	977 526	967 587	991 011	1 014 301	1 031 230

A l'actif, les prêts à la clientèle représentent en moyenne 85 % du total de bilan, suivis par la trésorerie, ce qui confirme le recentrage de l'institution sur son cœur de métier, à savoir le financement du développement. Sur la période, les immobilisations demeurent relativement stables, tandis que la libération du capital appelé par les actionnaires permet de réduire progressivement ce poste jusqu'en 2026, par rapport à la situation en 2021.

Au passif, les emprunts représentent en moyenne 75% du total de bilan, tandis que les capitaux propres restent pratiquement stables, en raison de l'hypothèse de libération du capital appelé par deux actionnaires historiques. En définitive, la structure bilancielle de la Banque est équilibrée sur la période.

B.6. Plan de trésorerie prévisionnel

Le tableau ci-dessous présente les plans de trésorerie prévisionnels comparés de la Banque, sur la période 2022-2030.

Rubriques	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Trésorerie initiale (A)	184 612	181 318	159 062	138 429	112 958	89 329	65 798	48 831	42 379	
Encaissements										-
Remboursements crédits	112 040	108 018	142 181	170 462	210 549	249 390	229 274	243 399	262 927	1 863 398
Encaissements emprunts	123 233	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	1 770 735
Encaissements ressources extérieures										-
Appel Capital	2 170	8 561	4 624	2 312	-	-	-	-	-	11 310
Autres encaissements	4 290	921	921	921	921	921	921	921	921	6 976
TOTAL (1)	241 733	267 501	297 726	323 695	361 471	400 311	380 195	394 321	413 848	3 652 419
Décaissements										
Frais de fonctionnements	15 260	11 596	12 066	12 562	13 085	13 638	14 224	14 848	15 511	142 298
Débloccage de crédits	141 345	170 000	175 000	180 000	185 000	190 000	195 000	195 000	195 000	1 902 784
Frais Financiers	23 660	30 530	34 947	37 962	39 856	40 250	39 144	39 621	40 000	356 644
Remboursements d'emprunts	53 778	61 666	89 696	112 120	142 120	172 120	140 454	142 424	150 000	1 133 580
Autres dépenses	5 601	15 965	6 650	6 523	5 040	7 834	8 340	8 880	9 245	88 373
TOTAL (2)	239 644	289 757	318 359	349 166	385 101	423 841	397 163	400 773	409 756	3 623 678
Solde flux annuels (1)-(2) = (B)	2 089	-22 256	-20 632	-25 471	-23 630	-23 530	-16 968	-6 452	4 093	31 100
Trésorerie finale (A)+(B)	181 318	159 062	138 429	112 958	89 329	65 798	48 831	42 379	46 471	

Sur la période sous revue, l'ambitieux programme d'investissements de la Banque dans les projets de développement de la sous-région est soutenu par une mobilisation active de ressources. En l'absence d'une augmentation de capital ou de la souscription de la partie non souscrite du capital, le solde de trésorerie finale demeure positif, en dépit de flux annuels négatifs d'année en année. La Banque devrait toutefois surperformer cette hypothèse basse grâce aux efforts de mobilisation qu'elle entend déployer auprès de nouveaux actionnaires.

B.7. Ratios prévisionnels

Ratios d'analyse	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Coefficient d'exploitation	63%	58%	51%	45%	41%	38%	37%	36%	36%
Solvabilité (Capitaux propres/Total Bilan)	19,4%	17,5%	16,7%	16,6%	17,3%	18,7%	19,7%	20,8%	22,1%
Encours des emprunts	560 600	648 934	709 238	747 118	754 998	732 878	742 424	750 000	750 000
Capacité d'endettement (100% du Capital sujet à appel)	957 128	957 128	957 128	957 128	957 128	957 128	957 128	957 128	957 128
Marge d'endettement (capital sujet à appel - encours des emprunts)	396 528	308 194	247 890	210 010	202 130	224 250	214 704	207 128	207 128
Limite d'endettement (4 fois les fonds propres)	628 180	636 275	651 836	679 009	718 281	767 862	824 149	887 697	956 039

Le coefficient d'exploitation décroît progressivement à partir de l'exercice 2023, dénotant une bonne maîtrise des charges sur la période. La solvabilité de la Banque reste satisfaisante, malgré une mobilisation des ressources extérieures assez forte entre 2022 et 2023, en raison des décaissements à effectuer en faveur des projets. La capacité d'endettement, la marge d'endettement, ainsi que la limite d'endettement constituent des indications fortes de la maîtrise, par la Banque, de sa politique de mobilisation des ressources et du respect des échéances de remboursement des emprunts.

B.8. Comptes d'exploitation comparés 2020-2030

Libellés	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Total intérêts des prêts et commissions reçus	30 666	40 446	47 653	50 387	58 354	65 678	71 766	75 606	77 121	80 442	82 925
Autre commissions		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL INTERETS ET COMMISSIONS RECUS	30 666	40 446	47 653	50 387	58 354	65 678	71 766	75 606	77 121	80 442	82 925
Intérêts et commissions versés	11 928	18 747	23 660	30 530	34 947	37 962	39 856	40 250	39 144	39 621	40 000
Autres commissions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL INTERETS ET COMMISSIONS VERSES	11 928	18 747	23 660	30 530	34 947	37 962	39 856	40 250	39 144	39 621	40 000
MARGE DE L'ACTIVITE BANCAIRE	18 739	21 699	23 992	19 857	23 407	27 716	31 910	35 356	37 977	40 820	42 925
<i>En % de PNB</i>	<i>100%</i>	<i>96%</i>	<i>98%</i>	<i>99%</i>	<i>99%</i>	<i>99%</i>	<i>99%</i>	<i>99%</i>	<i>99%</i>	<i>99%</i>	<i>99%</i>
Produits et profits financiers	0,1	991	397	250	250	250	250	250	250	250	250
PRODUIT NET BANCAIRE	18 739	22 690	24 389	20 107	23 657	27 966	32 160	35 606	38 227	41 070	43 175
<i>En % de TCR</i>	<i>61%</i>	<i>56%</i>	<i>51%</i>	<i>40%</i>	<i>41%</i>	<i>43%</i>	<i>45%</i>	<i>47%</i>	<i>50%</i>	<i>51%</i>	<i>52%</i>
Matières et fournitures consommées	171		290								
Transports consommés	368		571								
Autres services consommés	1 979		2 144								
Frais généraux	2 518	2 781	3 005	2 908	2 979	3 049	3 120	3 190	3 261	3 331	3 402
<i>En % de PNB</i>	<i>13%</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>14%</i>	<i>13%</i>	<i>11%</i>	<i>10%</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>	<i>8%</i>	<i>8%</i>
Frais de personnel	5 805	6 504	6 037	6 187	6 337	6 487	6 637	6 787	6 937	7 087	7 237
Charges et pertes diverses	144	2 537	6 218	2 500	2 750	3 025	3 328	3 660	4 026	4 429	4 872
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 467	11 823	15 260	11 596	12 066	12 562	13 085	13 638	14 224	14 848	15 511
Autres services produits	69	308	160								
Produits et profits divers	478	95									
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 765	7 259	7 001	7 095	8 111	8 950	9 465	9 646	10 124	10 481	10 648
Subventions accordées											
Reprise sur intérêts réservés et provisions	5 205	1 718									
Reprise sur fonds de bonification d'intérêts											
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 259	5 730	2 288	1 417	3 480	6 455	9 610	12 322	13 879	15 742	17 016
<i>En % de PNB</i>	<i>49%</i>	<i>25%</i>	<i>9%</i>	<i>7%</i>	<i>15%</i>	<i>23%</i>	<i>30%</i>	<i>35%</i>	<i>36%</i>	<i>38%</i>	<i>39%</i>
Charges hors exploitation	121	14									
Reprises sur intérêts réservés et provisions											
Résultat sur cession d'éléments d'actifs immobilisés	67	23									
Produits hors exploitation	45	15	10								
RESULTAT NET	9 250	5 754	2 298	1 417	3 480	6 455	9 610	12 322	13 879	15 742	17 016
<i>En % de PNB</i>	<i>49%</i>	<i>25%</i>	<i>9%</i>	<i>7%</i>	<i>15%</i>	<i>23%</i>	<i>30%</i>	<i>35%</i>	<i>36%</i>	<i>38%</i>	<i>39%</i>
COEFF. D'EXPLOITATION	45,2%	52,1%	62,6%	57,7%	51,0%	44,9%	40,7%	38,3%	37,2%	36,2%	35,9%
CASH FLOW D'EXPLOITATION	15 537	12 918	9 299	8 511	11 591	15 405	19 075	21 968	24 003	26 223	27 664
<i>En % de PNB</i>	<i>83%</i>	<i>57%</i>	<i>38%</i>	<i>42%</i>	<i>49%</i>	<i>55%</i>	<i>59%</i>	<i>62%</i>	<i>63%</i>	<i>64%</i>	<i>64%</i>
TOTAL DES PRODUITS	36 531	43 597	48 219	50 637	58 604	65 928	72 016	75 856	77 371	80 692	83 175
TOTAL CHARGES	27 280	37 843	45 921	49 220	55 124	59 473	62 406	63 534	63 492	64 950	66 159
ENCOURS DES PRETS	463 211	575 198	523 918	636 287	727 460	802 677	848 893	865 109	907 957	940 000	955 000
ENCOURS DES EMPRUNTS	446 383	525 221	560 600	648 934	709 238	747 118	754 998	732 878	742 424	750 000	750 000

A la connaissance de la Direction de la Banque, il n'existe aucun fait litigieux digne d'être remonté à l'attention des investisseurs intéressés par la souscription de l'emprunt obligataire BDEAC 2022, objet du présent Document d'information.

Comme fait exceptionnel, il convient de signaler que les Chefs d'Etat des pays membres de la Commission Climat pour le Bassin du Congo (CCBC) ont retenu la BDEAC comme l'institution devant héberger le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC) qui est l'instrument financier mis en place pour accompagner les pays membres dans l'atténuation des effets du changement climatique.

Le choix opéré sur la BDEAC au terme d'une procédure de sélection extrêmement rigoureuse est une marque de reconnaissance de la bonne gouvernance, du professionnalisme, de la bonne connaissance du terrain et surtout des bonnes performances qui caractérisent cette institution.

Pour mémoire, la CCBC regroupe les 16 pays suivants : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Kenya, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé et Principe, le Soudan du Sud, la Tanzanie, le Tchad et la Zambie.

- RAPPORT ANNUEL 2021 DE L'EMETTEUR
 - COMPTES CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICES 2021
 - ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC
 - ATTESTATION DES COMMISSAIRE AUX COMPTES
 - OPINION DU CONSEIL JURIDIQUE
 - ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE
 - EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA BDEAC AUTORISANT L'OPERATION
 - CONTRAT DE MANDAT
 - CONVENTION DE PRISE FERME
 - COPIES DES LETTRES DE PRISE FERME
 - CONVENTION DE SYNDICAT DE PLACEMENT
 - DEROGATION DE LA COSUMAF SUR LA DOMICILIATION DU COMPTE SEQUESTRE
 - RELEVÉ DE COMPTE ET ADRESSE DE LA BANQUE DOMICILIATAIRE DU COMPTE SEQUESTRE
 - MODELES DE SUPPORT DE COMMUNICATION :
- * DEPLIANT
 - * BULLETIN DE SOUSCRIPTION
 - * AFFICHETTES

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



Cameroun



Centrafrique



Congo



Gabon



Guinée Equatoriale



Tchad

Siège Boulevard Denis Sassou N'Gusso B.P. 1177Brazzaville - République du Congo

Tél.: +242 06 652 96 71 / +242 04 426 83 00

Email : bdeac@bdeac.org - Site web : www.bdeac.org